



LE VOUGEROT

Magazine d'informations municipales de Vougy



p.10 Temps fort

Julia Constantin

Cette femme de caractère, courageuse et dévouée a aidé à sauver de nombreuses vies lors de la seconde guerre mondiale.



www.mairie-vougy.fr

p.06 La commune

Événements, école et festivités ! Un regard sur la vie de la commune, la vie scolaire, la magie des fêtes de fin d'année sans oublier les annonces de l'état-civil.

p.20 L'équipe

La nouvelle équipe municipale au service de Vougy est installée depuis le mardi 26 mai 2020 : 4 adjoints, 14 conseillers sont guidés par le nouveau Maire, M. Yves Massarotti.

p.38 Sport & Culture

Glisse, ballon rond, expos, ateliers créatifs, lecture, musique et pas de tango... La bibliothèque municipale, les associations sportives et culturelles animent la commune.

Sommaire

- 03 EDITORIAUX
M. Yves Massarotti, Maire de Vougy
M. Stéphane Valli, Président de la CCFG
- 06 LA VIE DE LA COMMUNE
Dr Alain Solliet
Julia Constantin, école et fêtes
Etat-civil
- 20 LE CONSEIL MUNICIPAL
Equipe municipale
Commissions communales
Comptes administratifs
- 26 INFOS
Equipements et voirie, vidéo protection,
Salle polyvalente
L'usine des traitements des déchets
- 32 NATURE
Pêche, chasse et poneys
La ZNIEFF
Les rivières, le Fond Air Bois
- 38 SPORT
Ski, foot, tennis et cyclisme
- 42 CULTURE
La bibliothèque municipale
Danse & musique
Histoire
- 50 INFOS PRATIQUES
Agence postale & services

Toxic animals

1 er prix Récup'Art 2019

Les petits artistes des ateliers créatifs de la bibliothèque municipale ont remporté le 1er Prix dans la catégorie périscolaire du concours Récup'Art 2019, organisé par la CCFG dans le cadre de la 10ème édition de la semaine du développement durable. Les enfants avaient gagné ce même prix en 2018 avec la création « Aquatic Plastic ».

Bravo à Alexis, Camille, Emily, Mathilde, Eslem, Leena, Julia, Ewen, Thomas, Louane, Zian, Mélissande et à la bibliothécaire, qui leur transmet sa passion pour l'art plastique.

Avant d'être confiés pour l'exposition de juin, à la Médiathèque Henri Briffod, les « Toxic animals » ont été pris en photo, en milieu naturel. Le grand cerf bleu dont les dimensions étaient hors concours a été installé à la bibliothèque de Vougy.

Les jeunes artistes ont utilisé des matériaux récupérés, des objets à recycler et des petits morceaux de nature : planches de contreplaqué ayant servi de support d'affiches, divers déchets allant d'une vieille paire de chaussettes à la brosse à dents usagée en passant par des cannettes de soda, des jouets cassés, des bouchons, des crayons, des bouteilles en plastique, des pots de yaourt et des pommes de pin, des glands, des branches, des écorces, des noisettes, etc.

A collaboré à ce bulletin :
La commission culture et communication communale.

La Commune de Vougy remercie tous les acteurs de la vie sociale, scolaire et associative qui ont permis l'élaboration de ce bulletin.

Réalisation graphique :
Jannick Gauthier, bibliothécaire, chargée de mission culturelle et de communication.

Tirage 800 exemplaires
Imprimerie Uberti Jourdan,
Bonnevill.



Edito

M. Yves Massarotti

Maire de Vougy



Etrange ambiance de la crise sanitaire, on s'imagine les personnages énigmatiques du peintre Edward Hopper confinés dans la salle communale.

« Dès le lendemain des élections, le Président de la République annonçait le début d'un confinement général... »

Le 15 mars dernier, 87 % des électeurs de Vougy qui se sont déplacés pour les élections municipales ont décidé de nous faire confiance pour mener à bien les projets communaux des six prochaines années et je les en remercie.

Dès le lendemain des élections, le Président de la République annonçait le début d'un confinement général et par la suite, le report de l'élection des nouveaux maires et de ce fait, l'installation des nouveaux conseils municipaux.

Je tiens à remercier le Docteur

Alain Solliet qui a dû continuer d'assumer sa fonction de Maire dans des conditions difficiles avec l'application de protocoles sanitaires qui ne cessaient d'être modifiés, alors qu'il aspirait à une retraite bien méritée.

Un grand merci également au personnel communal qui a tout mis en oeuvre pour permettre la continuation des services administratifs et une qualité de service quasi normale.

Merci aux agents intercommunaux qui pour certains ont continuellement été exposés aux risques liés à la pandémie

(ramassage des ordures ménagères, police, service enfance...).

Merci également au corps enseignant de l'école « Julia Constantin » de Vougy et aux agents territoriaux qui ont fait un travail remarquable sans compter en temps de travail pour éviter au maximum la déscolarisation de petites vougerottes et vougerots.

Un grand merci à toutes et tous ! C'est dans ces moments exceptionnels que l'on mesure l'efficacité et la force des services de proximité que le pouvoir centralisateur a tendance à oublier.

« Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021. »

Je salue la patience des dix nouveaux colistiers qui ont dû attendre le 26 mai 2020, date de l'élection du Maire, pour être installés. Dès cette installation, nous avons relancé l'étude de rénovation énergétique de la salle polyvalente dont les travaux doivent être réalisés en 2021.

Nous poursuivons les réflexions et les études sur la sécurisation et la requalification de la traverse de Vougy en collaboration avec la Communauté de Communes Faucigny Glières. Un APS (Avant-Projet Sommaire) devrait être prêt début 2021 pour que nous puissions en débattre avec les riverains.

Le projet d'assainissement d'Hermy a été ressorti afin d'obtenir les servitudes de passage sur les terrains privés, procédure indispensable avant tout commencement des travaux.

Des études sont en cours pour l'enfouissement des réseaux secs de la rue de la Chapelle (depuis le parking en bas du cimetière jusqu'à la RD19) et pour un nouvel éclairage public.

Les discussions en vue de la réalisation d'un boulodrome

en partenariat avec la ville de Bonneville ont repris.

Vougy est en perpétuel mouvement. Vous avez pu remarquer que les travaux de construction de 52 logements au centre de Vougy avaient débuté, que les 17 logements situés rue de la Chapelle sont en voie de finition avec l'enfouissement des lignes haute tension dans les rues d'Hermy, de la Chapelle, du chemin du Martinet et sur la route du Mont-Blanc. Ce sont de gros chantiers qui impactent notre quotidien. Je remercie tous les riverains pour leur compréhension et leur patience.

Force est de constater que la morphologie de notre commune va encore changer. Nous serons attentifs et prudents quant à nos choix en matière d'investissement pour garder une pression fiscale raisonnée surtout au vu de nos recettes que la Covid-19 va certainement impacter, sans parler de la suppression de la taxe d'habitation.

Il nous faudra être très vigilants et accompagner notre monde associatif dans l'après Covid afin de remotiver les bénévoles qui font vivre nos associations et qui sont le



ciment du lien social entre générations, indispensable dans nos petites communes.

J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés durant l'année 2020, et tous ceux touchés par ce virus venu de Chine à qui je souhaite un prompt rétablissement.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021.

Je suis fier et honoré d'être votre Maire, c'est un véritable challenge pour moi de succéder au Docteur Alain Solliet, Maire de Vougy de 1989 à 2020, qui a harmonieusement développé notre commune au sein d'une intercommunalité très présente et dynamique.

Yves Massarotti

M. Stéphane Valli

Président de la CCFG et Maire de Bonneville



Chers habitants de Vougy,

La communauté de communes Faucigny Glières, dont Vougy est l'un des membres fondateurs, s'attache à être au plus proche des administrés et de leurs besoins.

En effet, la CCFG est l'une des communautés de communes les plus intégrées de Haute-Savoie avec un niveau de compétences qui permet d'atteindre cet objectif de proximité, fixé à sa création en 2006.

Issu de ces compétences élargies, un ensemble de services sont à votre disposition autour de l'environnement, la voirie,

la propreté, l'assainissement, l'enfance, le tourisme, la police intercommunale... dont le seul mot d'ordre est de vous assurer une qualité de vie optimale. Centre d'accueil de jour (Le Jardin d'Hiver), étude d'assainissement Hermy, étude d'aménagement de la traversée du centre-bourg et prolongation des trottoirs de la RD19, ouverture d'un restaurant scolaire, déploiement de la fibre optique avec la régie gaz électricité, mise en service de la première phase de la déviation de Marignier/Vougy... sont quelques-unes des grandes réalisations de la CCFG sur la commune de Vougy.

Quel que soit le contexte que nous traversons actuellement, sachez que vos élus communautaires assureront le maintien, voire le développement des services publics, aux habitants de Vougy, comme à ceux de tout le territoire de la CCFG, avec des projets qui seront mis en œuvre cette année à l'instar de la poursuite de la réhabilitation de la traversée du village.

Je vous adresse à tous, ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour cette année 2021.

Stéphane Valli



La Communauté de Communes Faucigny Glières : Ayze, Bonneville, Brison, Contamine-sur-Arve, Marignier, Glières-Val-de-Borne, Vougy.



Dr Alain Solliet

Maire de Vougy durant 31 années 1989-2020

Au début de l'année 2020, le Docteur Alain Solliet, déjà titulaire de la médaille de l'ordre national du Mérite, grade chevalier, s'est vu remettre la médaille du Sénat des mains de la Sénatrice Sylviane Noël ainsi que la médaille de l'Assemblée des mains du député Martial Saddier en reconnaissance de sa carrière politique. Ces derniers ont décrit le Dr Solliet comme un véritable pilier de la politique locale de la moyenne Vallée de l'Arve.

« Il n'a pas hésité à prendre les mesures nécessaires pour favoriser la politique industrielle qui a fait la richesse de la commune »

Sylviane Noël, sénatrice



Voici une liste des principales réalisations de ses 31 années de mandature :

- Première élaboration d'un POS (Plan d'Occupation des Sols) à Vougy,
- Réfection complète du réseau d'eau,
- Création de la Zone Artisanale des « Grands Bois » qui a permis à Vougy son développement démographique et surtout économique : usines, premiers logements sociaux...
- Création d'un blason,
- Nombreux aménagements sécuritaires : giratoires, création de voiries permettant de relier des quartiers sans emprunter la RD 1205,
- Réalisation des courts de tennis,
- Éclairage des terrains de foot, réalisation des vestiaires,
- Réalisation d'un réseau d'assainissement permettant à 95 % des habitations d'être raccordables,
- Agrandissement du cimetière avec ses aménagements : columbarium, Mémorial du Souvenir Français,
- Création d'un site internet médaillé en 1999 au salon Multimédiaville de Lyon pour son esthétique,
- Réalisation d'un réservoir de 400 m³ d'eau potable,
- Agrandissement en 2001 de l'école avec mise en place de l'informatisation,
- Création en 2006 d'une école maternelle et de la bibliothèque municipale,
- Nombreuses acquisitions foncières et forestières,
- Réalisation des puits d'eau potable des Vorziers en cofinancement avec Bonneville afin de garantir la ressource en eau de Vougy pour les 50 ans à venir,
- Maire à l'origine de l'accueil de jour et accompagnement médicalisé, Le Jardin d'Hiver, pour personnes souffrant d'Alzheimer, Parkinson et maladies cardiovasculaires,
- Restructuration complète de la mairie et de son parvis,
- Transformation du POS en PLU (Plan Local d'Urbanisme),
- Déploiement sur l'intégralité de la commune de la fibre optique,
- La récente mise en place de la vidéo protection,
- On lui doit également la signalétique industrielle, la numérotation des habitations et la nomination des rues.

« *Merci, bonne et heureuse retraite Monsieur le Maire !* »

En 2003, Alain reçut à Vougy la Secrétaire d'Etat au développement durable, Madame Tokia Saïfi, ainsi qu'à plusieurs reprises le Maire de Téra au Niger.

Alain Solliet fut durant de nombreuses années Président de la Maison de l'Emploi et à ce titre, a reçu Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre, ainsi que Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Alain Solliet fut également Président de syndicat de ramassage scolaire, Vice-président du SIVOM de Bonneville puis

Vice-Président de la CCFG en charge des finances dès 2006 avec des réalisations telles que :

- Pont Aval de Bonneville,
- Piscine intercommunale,
- Crématorium,
- Restructuration de la station d'épuration,
- Nombreux restaurants scolaires dont 1 à Vougy,
- Mise en place du transport en commun,
- Création du schéma de déplacements en mode doux.

Sans compter toutes les compétences de la CCFG dont il était membre.



2006, création de l'école maternelle et de la bibliothèque municipale.



Remise de la Médaille du Sénat à l'issue du dernier conseil municipal présidé par le Dr Alain Solliet, le 28 février 2020.

2016, restructuration complète de la mairie et son parvis. Sobriété et élégance ravissent la curiosité des passants / FLLOO ARCHITECTURE.



La vie de la commune



Distribution de Masques

La première distribution de masques «barrières» a été lancée le week-end du 1er mai 2020. Elle ciblait les aînés de la commune à partir de 70 ans.

Une seconde distribution à destination de toute la population vougerote a eu lieu le jeudi 14 mai à la salle communale, de 16h à 21h, sous forme de « Drive ». Chaque habitant de plus de 12 ans a pu recevoir deux masques. La commune remercie la Communauté de Communes Faucigny Glières qui a fourni ces premiers masques.

Au printemps, la commune a fait le choix d'acquérir 10 000 masques en prévision d'une deuxième vague. L'équipe municipale a donc décidé d'effectuer une nouvelle distribution le samedi matin 26 septembre : 3 masques, lavables 100 fois, par habitant de plus de 10 ans.

Les vougerots se sont déplacés nombreux, pour ce nouveau « Drive » à la salle annexe de la mairie, munis d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile et de leur propre stylo.

Pour cette action nécessaire au combat contre le virus, les élus et les bénévoles ont choisi d'accueillir la population avec bonne humeur. Après déjà plusieurs mois en situation de crise sanitaire, cette dernière distribution a permis aux habitants de partager un moment convivial, d'échanger et de se renseigner sur la situation. Le stock restant sera géré selon l'évolution de l'épidémie.

Un numéro vert, anonyme et gratuit, est à l'écoute et apporte des réponses, 7j/7, 24h/24 pour aider les personnes qui en ont besoin :

N° VERT 0 800 130 000

Nous avons tous une responsabilité collective pour que nos proches, nos voisins, ne restent pas isolés. En plus des gestes barrières, adoptons des gestes solidaires :

« Prenons des nouvelles, passons des coups de fil. »



Hommage à Samuel Paty

« Je suis enseignant, # je défends la liberté d'expression. »

Depuis novembre 2020, une banderole est installée sur la façade de la mairie en hommage à Samuel Paty, professeur de 47 ans, sauvagement assassiné aux abords du collège où il enseignait l'histoire et la géographie.

Très émue par cette tragédie du 16 octobre 2020, l'équipe municipale désire ainsi marquer sa solidarité à la victime, Monsieur Samuel Paty et à tous les habitants de Conflans-Sainte-Honorine.

La liberté d'expression est un des fondements de la démocratie et de la laïcité, il est important de la défendre.



Balavougy

Le 15 septembre 2019, le premier Thé dansant organisé par l'association Open Concept 74 a connu un réel succès à la salle polyvalente du Vernais.

Valse, java, paso doble, fox-trot, rumba, cha-cha, tango... De nombreux passionnés de musette et de danses de salon, vougerots ou venant des communes alentours, ont dansé sur la musique d'un orchestre professionnel.

Jusqu'à l'arrêt pour cause de crise sanitaire, les danseurs se sont retrouvés tous les jeudis de 14h à 19h en s'acquittant d'une entrée à 10 €.

Les orchestres de qualité, le grand parking gratuit, la carte de fidélité, les pâtisseries maisons, les taxis boys et les taxis girls... Tout était là pour passer de beaux après-midi entre amis sous le son de l'accordéon.



Commémorations

Le 75ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie s'est déroulé le 8 mai 2020 devant le monument aux morts, en comité restreint, compte tenu de la crise sanitaire.

Comme partout en France, cette cérémonie a eu une résonance toute particulière pour marquer cette date historique.

M. Alain Solliet a lu le message du Président de la République dont voici quelques lignes :

« Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts... A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur. »

La cérémonie du 11 novembre 2020, journée nationale de commémoration de la Victoire et de la paix et d'hommage à tous les morts pour la France, s'est également tenue en format très restreint au monument aux morts de Vougy où une gerbe a été déposée.



Radio Londres

Pour participer aux commémorations du 75ème anniversaire de la libération de la Haute-Savoie sur le territoire de la CCFG, les petits artistes des ateliers créatifs de la bibliothèque municipale de Vougy, ainsi que la classe de CM1-CM2 du groupe scolaire Julia Constantin, ont créé des œuvres individuelles (peinture et collage) et une fresque collective (linogravure) pour illustrer des messages codés de la BBC.

Les participants ont également enregistré ces messages tels les chroniqueurs de l'époque qui encourageaient les français et aidaient l'organisation de la résistance.

L'exposition des illustrations a eu lieu du 6 mai au 18 mai 2019 à la bibliothèque. Lors du vernissage, les invités et les artistes ont vécu un troublant moment à l'écoute du montage sonore qui mêlait la lecture des messages codés, enregistrés par les enfants, au son étrange du brouillage allemand. Les messages étaient entrecoupés d'émouvantes chansons de l'époque.

Test micro : Nicole, bénévole, assiste la bibliothécaire lors des ateliers créatifs.

Julia Constantin

Sauveteuse héroïque

« Julia vit et travaille à la cure de Douvaine. Elle prépare les repas pour toutes celles et tous ceux qui sont hébergés à la cure en attendant de passer en Suisse. »

Le vendredi 21 février 2020 une femme a été mise à l'honneur : Julia Constantin. Cette vougerotte a sauvé de nombreuses vies lors de la seconde guerre mondiale.

En présence de nombreuses personnalités notamment les 3 sénateurs de la Haute-Savoie, Sylviane Noël, Loïc Hervé, Cyril Pellevat, du député Martial Saddier, du 1er vice-président du Conseil Départemental Raymond Mudry, du président de la CCFG Stéphane Valli et de l'ancien sénateur Jean-Paul Amoudry.

Étaient également présents, des membres de la famille de Madame Julia Constantin affectueusement connue dans la commune sous le nom de « Tante Julia ».

Parmi les nombreuses personnes qui ont aidés des réfugiés et des juifs ou qui leur ont permis de rejoindre la Confédération Helvétique, certains ont été déclarés Justes parmi les nations.

Puis grâce aux recherches menées par Michel Germain, historien référent de la Haute-Savoie, il fut créé avec l'aval de l'organisation Yad Vachem, « Les Sauveteurs héroïques » pour honorer toutes celles et ceux qui n'ont pu être déclarés Justes en leur temps.

La liste complète des Sauveteurs héroïques est parue dans « les sauveteurs de l'ombre » édité par La Fontaine de Siloe. Julia en fait partie.

L'historien Michel Germain raconte : « Julia Constantin est la bonne du curé Jean Rosay. Elle vit et travaille à la cure de Douvaine. Elle prépare les repas pour toutes celles et tous ceux qui sont hébergés à la cure en attendant de passer en Suisse. Julia était parfaitement au courant de toutes les activités du curé, de tous les mouvements de personnes. »

« Et comme tous les autres, après l'arrestation du curé, elle s'est tue. »

Témoignage de Pierre Brun, né en 1931 : « J'ai bien connu le curé Jean Rosay qui nous faisait le catéchisme tous les matins avant l'école et je me souviens de ce matin de février 1944 où la servante de la cure Mademoiselle Julia est venue et nous a dit : « mes pauvres petits, vous n'aurez pas catéchisme ce matin, car Monsieur le curé a été arrêté et emmené cette nuit. »

« Chic ! pas de catéchisme ce matin ! »

Il ne nous est pas venu à l'idée un instant que nous ne reverrions plus notre curé.

On le savait à Douvaine, mais nous étions trop jeunes pour être au courant qu'il y avait un réseau à la cure où des juifs étaient hébergés avant de passer en Suisse avec l'aide d'un petit groupe dont faisaient partie des grands : Luc et Jean Rossiaud, Léon Bouvier et Jean Giazzi. »

« On sait que le curé Jean Rosay ne voulait pas de filles dans le réseau de passeurs. »



Julia Constantin (1905-2003) avait du caractère et une forte personnalité. Elle a eu le courage de risquer sa vie alors qu'elle n'avait pas 40 ans.

Christiane, fille de Joseph Lançon, Juste parmi les nations, écrit : « Habitant à proximité de l'église, j'allais chaque soir chercher le lait de la cure à la fruitière en même temps que celui de notre famille. Je rencontrais dans la cuisine outre mademoiselle Julia, la sœur du curé, Odile Rosay qui deviendra plus tard Madame Jean Giuzzi, et parfois des personnages inconnus et mystérieux qui ne causaient pas ».

Michel Germain écrit : « Julia Constantin avait du caractère et une forte personnalité. Elle a eu le courage de risquer sa vie alors qu'elle n'avait pas 40 ans pour que des enfants, des pères, des mères, des frères puissent échapper à une mort certaine. »

Ce dévouement doit servir d'exemple à tous les enfants alors que l'on commémore le 75ème anniversaire de la prise d'Auschwitz par la centième division de l'armée russe.

Il semblerait qu'un français sur six ignore l'existence même de la Shoah.

Julia Constantin a terminé sa carrière au service de Monseigneur Duval, Evêque de Constantine puis Archevêque d'Alger. Elle a pris une retraite paisible à Vougy où elle s'est occupée du catéchisme et de l'entretien de la Chapelle.



La commune honore avant tout la vougerotte, la savoyarde, la citoyenne, en appelant l'école de Vougy, le « Groupe scolaire Julia Constantin ».



Le curé Jean Rosay, Juste parmi les Nations, est arrêté le 11 février 1944, à 2h du matin, comme passeur à l'étranger de réfractaires, de juifs, de résistants et autres terroristes selon les autorités allemandes. Il passe en effet des agents anglais, parachutistes et aviateurs abattus au-dessus de la France.

Expédié à Annemasse, il avoue tout à la Gestapo, craignant que les allemands ne retournent au presbytère, ce qu'ils ne feront pas.

Déporté en Allemagne, le prêtre décédera au camp de Bergen-Belsen entre le 10 avril et le 15 avril 1945.



Le dévouement de Julia doit servir d'exemple à tous les enfants.

« Certains priaient Jésus, Jehovah ou Vichnou, d'autres ne priaient pas, mais qu'importe le ciel, ils voulaient simplement ne plus vivre à genoux ».

Jean FERRAT « Nacht und Nebel »
Nuit et Brouillard.

La famille de Julia Constantin, entourée des élus présents à la cérémonie officie par le Dr Alain Solliet.

L'école

Groupe scolaire Julia Constantin



Marquages au sol des sens de circulation et des repères de distances.

« Cette année scolaire 2019-2020 avait pourtant commencé comme toutes les autres ! Souvenons-nous... »

C'est en septembre 2019 que les élèves à partir du CP sont allés courir au stade de Bonneville pour la bonne cause : soutenir l'action de l'association Karya qui intervient auprès des enfants du Népal.

Début octobre, les Amis de l'école ont offert aux enfants un magnifique spectacle de la Compagnie de la Panthère Noire, intitulé « Ma mamie m'a dit » : suspens, rires et émotions garantis ! Tous, petits comme grands, ont adoré ! Puis, quelques jours avant les vacances d'automne, les magnifiques dessins des élèves ont apporté de belles couleurs à l'entrée de l'école : cette édition de la « Grande Lessive », exposition éphémère, avait pour thème « Paysages du bord de Terre »...

Comme chaque année, les enfants étaient nombreux à

participer à la cérémonie de commémoration du 11 novembre... et très fiers de recevoir en retour, quelques jours plus tard, leur diplôme de « Veilleur de la mémoire » !

Toujours en automne, nos petits vougerots se sont rendus à douze reprises à la piscine d'Ayze pour découvrir un nouvel environnement, ou, selon leur âge, peaufiner leur technique de nage !

En décembre, toutes les classes se sont de nouveau entraînées à évacuer un car en urgence, grâce aux conseils de Thierry Javoy, policier municipal. Ce dernier est revenu plus tard pour conduire une animation « piéton » pour les CP-CE1, « secourisme » et « code de la route » pour les CM2.

Une correspondance avec une classe italienne de Reggio

d'Emilia s'est mise en place avec les CM2. Les copains transalpins avaient même prévu de venir en fin d'avril 2020. Tout le monde attendait cela avec impatience !

Le premier trimestre s'est achevé par une belle représentation de la chorale de l'école le 13 décembre où les parents sont venus très nombreux entendre les jolis chants interprétés par les enfants.

Le Père Noël est même passé dans les classes, juste avant les vacances ! Que de sourires chez les petits !



La Grande lessive : Installation artistique éphémère faite par tou-te-s autour de la Terre.



Fin 2019, Le Père Noël en visite dans les classes.

Distanciation physique et bâchage des bibliothèques.

Et 2020 a débuté par un énorme projet...

« *La préparation d'un nouveau spectacle de cirque !* »

L'artiste de cirque, le célèbre Willy Vannerum, à l'origine, n'ayons pas peur des mots, du triomphe de mars 2018 à l'Agora, était de retour... La date était programmée, l'Agora déjà réservée : « Ce sera le 5 mai ! » Tous les enfants se sont investis dès les premières séances d'entraînement : équilibre, jonglerie. Une belle énergie s'était installée dans les couloirs de l'école, nouvellement nommée Julia Constantin depuis l'inauguration du 21 février.

« *Et puis, tout s'est arrêté. Tout net !* »

Nous nous sommes dit au revoir le vendredi 13 mars sans savoir quand nous pourrions nous retrouver. Arrêtés les séances de ski, arrêtés les entraînements de cirque. Puis tout simplement annulés sans report envisageable : La deuxième Grande Lessive,

la visite des amis italiens, le Forum avec la bibliothèque municipale et la rencontre avec un illustrateur, le spectacle de cirque à l'Agora, l'exposition artistique avec le collège de Marignier, les visites prévues au château de Montrotier, à la Maison du Salève, la fête de l'école, et tant d'autres... Ce fichu virus nous a tous séparés, confinés.

« *L'école est devenue l'école à la Maison.* »

Cela n'a pas été sans peine, il nous a fallu affronter les connexions internet parfois aléatoires, la pénurie de papier, d'encre, d'imprimante, une nouvelle façon de travailler pour tous, parents comme enseignants, entre télétravail et école à la maison...

Les écoles ont réouvert le 12 mai. Les enfants sont revenus progressivement dans les classes, avec un sentiment partagé de joie, de se retrouver et de crainte aussi.

Ils ont appris de nouveaux termes : la distanciation physique, le protocole sanitaire...

Les bâtiments ont été aménagés pour cette reprise : classes désencombrées, marquages au sol des sens de circulation et des repères de distances, plusieurs entrées différentes pour limiter les regroupements, bâchage des bibliothèques de classes...

Les lavages de mains se sont multipliés à longueur de journées... Les maîtresses, et tous les adultes de l'école, se sont masqués... Tout cela manquait un peu de convivialité mais était indispensable pour une reprise dans de bonnes conditions de sécurité. Finalement, de cette expérience inédite, nous aurons tiré quelques enseignements plutôt positifs !

Nous remercions chaleureusement la commune de Vougy qui a été d'une grande aide et qui a su, dès le départ de cette épidémie en mars, être à l'écoute de nos besoins et de nos difficultés afin de nous accompagner au mieux.

Merci aux familles pour leurs mots d'encouragements qui nous ont fait chaud au cœur dans cette période compliquée !



Spectacle «Les Insupportables» et le carnaval à roulettes.

2019

Sous la présidence de Jannick Gauthier, épaulée par Audrey Merville, secrétaire, toutes deux soutenues par tous les membres actifs de l'association, les Amis de l'école ont organisé pour réaliser des bénéfices : une vente de fleurs pour la Toussaint, le marché de Noël avec des ateliers créatifs pour toutes les classes, la buvette et le repas de la nuit de la lecture, des ventes de gâteaux à chaque veille de vacances scolaires, un carnaval à roulettes, une tombola de printemps, la buvette et les stands pour la fête de l'école, une petite braderie de livres et de jouets.

Ces diverses actions ont permis d'offrir aux élèves : un spectacle de rentrée à toute les classes « Les Insupportables », un goûter qui a été distribué à chaque élève par le Père Noël, deux sapins de Noël pour décorer l'école, un bon d'achat en librairie pour chacun des 22 élèves de CM2 partant au collège, un artiste clown et une maquilleuse pour animer la fête de l'école.

L'association a également participé aux frais de la sortie scolaire à la Maison du Salève de la classe CP-CE2 et a donné la possibilité à chaque enseignante d'acquiescer du matériel à

hauteur de 30 € par élève. Les institutrices ont fait diverses commandes : Tables pour vidéo projecteur, écrans, enceintes et matériel sonore, jeux et outils éducatifs, livres en anglais... la liste est longue.



Le Clown Gildas à la Fête de l'école.

L'équipe a proposé de renouveler le parc d'engins à roulettes. Guidés par les maîtresses de maternelle, les Amis de l'école ont commandé 5 grand tricycles, 2 porteurs trotteurs, 5 draisienne, 5 trottinettes 2 roues, 5 trottinettes 3 roues et enfin 2 tricycles biplace ambulance... pour les blessés !

Et pour finir la saison avant un changement de bureau, le jeudi 3 octobre, tous les élèves sont venus au gymnase attendant à la bibliothèque pour le spectacle de la Cie de la Panthère noire « Ma mamie m'a dit ».

L'association les Amis de l'école laïque de Vougy a pour objectif d'aider à financer, à travers l'organisation de diverses manifestations, les projets pédagogiques, les sorties scolaires et l'achat de matériels pédagogiques, livres et jeux pour les enfants scolarisés de Vougy.

Le bureau 2020 se compose de 3 membres : Sévrine Chetail, Présidente, Sophie Depoisier, Trésorière et Julie Vottero, Secrétaire.

« *Merci Mesdames !* »

L'association peut également compter sur le soutien de ses membres actifs : Aurélie et Jacqueline Catallon, Véronique Dupont-Celaj, Delphine Gerie, Alice Magnin, Krystel Pujol, Gwenaelle Munoz et Isabelle Viallon. Présentes à chaque sollicitation, il est important de les remercier vivement pour le temps qu'elles consacrent aux enfants de notre commune. Merci à elles ! Et oui, à mettre au féminin car l'association manque de présence masculine... A bon(s) entendeur(s) !



Les Amis de l'école

Une association dynamique qui anime la vie scolaire et donne le sourire aux élèves

« Les Amis de l'école vous attendent nombreux et nombreuses dès que l'occasion se présentera ! »

2020

Rentrée 2019-2020, seule la vente de gâteaux à l'occasion des chants de Noël des enfants a pu être réalisée. Malgré un planning très chargé, le Père Noël avait tout de même pris le temps de rendre une petite visite aux enfants pour leur offrir quelques friandises.

Crise sanitaire oblige, d'autres projets tels que la tombola, le carnaval ou encore la fête de l'école ont dû être annulés.

La rentrée 2020 n'étant pas plus propice à l'organisation de festivités, les amis de l'école ont dû s'adapter.

Une vente de fleurs pour la Toussaint et une vente de chocolats pour Noël ont déjà été réalisées. Les prochaines manifestations fleuriront au fur et à mesure des idées et bien sûr de la situation sanitaire.

Cependant, les amis de l'école ont décidé que les enfants n'en seraient pas moins gagnants : deux masques en tissu confectionnés par Sylvie Couture, ont été offerts aux 120 enfants du CP au CM2.

Au retour des vacances de Noël 2019, tous les élèves ont pu découvrir sous les sapins de

l'école des petits paquets de friandises ainsi que des jeux pour les récréations.

« Les enfants et les enseignants ont besoin de vous pour mener à bien tous leurs projets. »

Pour leur faire partager de bons moments malgré les gestes barrières, les enfants et les enseignants ont besoin de vous pour mener à terme leurs projets. Alors n'hésitez pas à venir rejoindre l'association pour participer, ou encore proposer une aide ponctuelle.

« Vente de fleurs, de gâteaux, de chocolats, animations et surprises : les membres de l'association ne manquent pas d'énergie pour soutenir les projets pédagogiques de l'équipe enseignante et pour gâter les élèves. »





Le Comité de fêtes

Le Comité des fêtes est une association participant à l'animation de la vie sociale et festive de la commune.



Sous la présidence de Mme Jennifer Capri, les bénévoles organisent, chaque année, des concours conviviaux de belote à la salle polyvalente des Vernais, une séance de cinéma en plein air sur l'esplanade de la mairie, la traditionnelle vogue de Vougy avec dégustation de savoureuses tartes aux prunes, la visite de Turin pour son incontournable marché et en fin d'année, une belle soirée à la mairie avec le Père Noël chargé de son énorme hotte

rempli de bonne humeur et de gourmandises.

Malheureusement tous ces grands événements festifs n'ont pu avoir lieu en 2020, année marquée par la crise sanitaire et son confinement. Tous les vougerots attendent avec impatience le retour de cette équipe dynamique qui s'implique toujours avec enthousiasme dans la vie socio-culturelle de la commune.

Noël est partout !

« A l'école, à la bibliothèque, à la mairie, dans les jardins, dans les bois, sur les ronds-points et dans le coeur de tous les petits et les grands, chaque année, Noël et ses lumières s'illuminent à Vougy. Le bonhomme en rouge offre aux vougerots, surprises, papillotes et bonne humeur...»





Le repas de l'amitié : bal musette, rissoles et grands sourires partagés.

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

« Par tradition, le colis gourmand était offert lors de la fête des mères. »

En raison de la crise sanitaire, la distribution du colis des aînés s'est effectuée exceptionnellement en fin d'année. Masqués et en respectant doublement les gestes barrières, les élus chargés de cette mission conviviale ont rendu visite aux 176 vougerots de 65 ans et plus.

Toute l'équipe municipale espère que l'avenir permettra à tous de se réunir de nouveau autour des tables chaleureuses du repas de l'amitié. Ce déjeuner dominical est organisé habituellement chaque année au mois de novembre. Une animation humoristique anime le repas servi par l'un des restaurateurs de la commune, puis les musiciens font danser les aînés et tous les invités.



Distribution des colis le week-end des 31 octobre et 1er novembre 2020.

176 colis ont été distribués :

- 1 saucisson
- 1 reblochon,
- 1 terrine,
- 1 coffret confitures,
- 1 paquet de biscuits apéritifs,
- 1 paquet de biscuits,
- du chocolat,
- 1 bouteille de vin
- 1 bon d'achat gourmand de 25 €
- 1 masque



Préparation des colis par les bénévoles dans la salle annexe de la mairie.

Le Centre Communal d'Action Sociale est géré par un conseil d'administration élu par le conseil municipal.

Il est constitué d'élus et de membres nommés par le Maire à part égale que ce dernier préside de plein droit.

Le C.C.A.S. de Vougy apporte des aides aux personnes en difficulté, sur proposition du Pôle Médical Social de Bonneville, rue Sainte Catherine.

Le C.C.A.S. assure également le service de portage des repas à domicile 7j/7. Le repas est facturé 5 €.

Toutes personnes souhaitant bénéficier de ce service doit se rapprocher de la mairie afin de constituer un dossier.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

Président : Yves Massarotti

Les élus :

Nathalie Pépin,
Fabienne Rogazy,
Saida Bouachraoui,
Danielle Castagna.

Les membres nommés par le Maire :

Jean-Michel Collet,
Noel Avogadro,
Marie-Christine Glière,
Christine Rubin Delanchy.





Léonie

2019-2020

Etat-Civil



Théo



Victoria



Mathys

Naissances

BENAT Mahé	16/01/2019	Contamine-sur-Arve
LE BOULICAUT Elyne	31/01/2019	Annemasse
DE FREITAS Lyvia	23/02/2019	Sallanches
SOW Amina	26/03/2019	Contamine-sur-Arve
VOTTERO Victoria	14/04/2019	Sallanches
LAIGLE Mathéo	09/05/2019	Contamine-sur-Arve
IBNELAKHAL EL MIR Noura	30/05/2019	Contamine-sur-Arve
SOUVANSANOUK Mathys	06/06/2019	Contamine-sur-Arve
DOS SANTOS PINTO Victoria	12/06/2019	Annemasse
SAUVAGEOT Lou	16/06/2019	Sallanches
FORESTIER Joan	19/07/2019	Sallanches
ALLOIN Théo	01/09/2019	Contamine-sur-Arve
GOULOUMÈS Eve	04/11/2019	Contamine-sur-Arve
GAUTHIER Mila	23/02/2020	Contamine-sur-Arve
SEZAR Görkem-Duha	15/03/2020	Sallanches
VERNOUX Chloé	08/04/2020	Contamine-sur-Arve
BEAUMAIN Léonie	18/07/2020	Contamine-sur-Arve
MAUCORPS Inaya	22/07/2020	Sallanches
BARDIN Kelly	29/09/2020	Contamine-sur-Arve
FORESTIER Luna	29/09/2020	Sallanches
QUEUDEVILLE Issam	22/10/2020	Contamine-sur-Arve
DIZET Charlize	10/11/2020	Contamine-sur-Arve
BOURGOIN HAUGEN Olivier	22/11/2020	Sallanches
CISSOKHO Youssouf	28/11/2020	Contamine-sur-Arve
FOURNIER Daryl	07/12/2020	Sallanches



Marie-Ange & Jonathan

Mariages

FINIGUERRA Luca • KILIC Meltem	09/03/2019
BODIN Fabrice • SINHNACHACK Coralie	31/05/2019
LABELLE Philippe • SAUGE Emmanuelle	03/08/2019
BLANC Jonathan • SCHOUG Marie-Ange	19/09/2020

Décès

FRANCOIS épouse PHILIPPE Christine	22/01/2019	Vougy
PHIPPAZ épouse GLIERE Marie	08/02/2019	Vougy
TILMANT épouse PAGES Denise	03/04/2019	Contamine-sur-Arve
COMPAGNON Paulette	11/06/2019	Vougy
BUAZ épouse PERROLLAZ Juliette	28/08/2019	Contamine-sur-Arve
DESLANDES Claude	10/09/2019	Lyon 8ème
BRAIZAT Daniel	05/09/2019	Bron
MARIN PACHE épouse GAIDDON Colette	15/02/2020	La Tronche
TIRACHE Patrick	28/04/2020	Vougy
LEFEBVRE Michel	28/05/2020	Vougy
BURKHARD Ariel	09/07/2020	Marnaz
MILANOLO Guy	22/07/2020	Vougy
BONTAZ Jean-Max	09/09/2020	Saint-Sigismond
ANTHOINE épouse COLLET Elie	06/11/2020	Marignier
ASKRI épouse HEMAÏSSIA Khadouja	18/11/2020	Sallanches
FAVRE-BONVIN Raymond	25/11/2020	Contamine-sur-Arve



Lou



Mathéo



Eve

La nouvelle équipe



Yves Massarotti
Maire

« Le conseiller municipal est un acteur de la démocratie locale. Il fait partie du conseil municipal, dont le rôle est de statuer sur les affaires de la commune. Élu au suffrage universel direct, il a un mandat de six ans renouvelable. »



Brigitte Capri



Fabrice Depoisier



Fabienne Rogazy



Daniel Ménégon



Saïda Bouachraoui



Nathalie Pépin



Antonio Genova



Marc Simonin



Sindy Ledru



Cédric Vottéro



Karen Azzopardi



Stéphane Scanu



Danielle Castagna



Denis Tinjoud

Supplémentaires
Non élus conseillers
municipaux

Emeline Glière
Mathieu Depoisier



David Laurenson
1er adjoint



Elisabeth Ducroux
2ème adjoint



Christian Valentini
3ème adjoint



Martine Pasqualin
4ème adjoint

Le conseil municipal se compose du maire, d'un ou plusieurs adjoints et des conseillers municipaux.

Il possède une compétence générale de droit commun.

De ce fait, les attributions du conseil municipal sont très larges puisqu'il a la charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines.

Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local. Il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté). Il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour favoriser le développement économique...

Le conseil municipal exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions communales disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le Maire entouré de ses adjoints.



Règlement intérieur

Le code général des collectivités territoriales prévoyait l'obligation pour tout conseil municipal d'une commune de 3 500 habitants et plus d'établir son règlement intérieur dans les six mois qui suivait son installation.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a abaissé ce seuil de population à 1 000 habitants.

C'est ainsi que par délibération en date du 8 octobre 2020, le conseil municipal de Vougy a procédé au vote de son tout premier règlement intérieur.

Ce document constitue une véritable législation interne qui retrace les modalités de fonctionnement de l'assemblée mais également les moyens mis à disposition des élus municipaux.

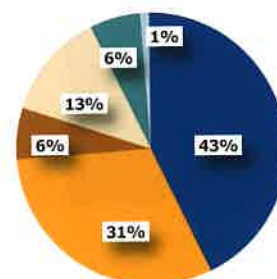
Il s'impose en premier lieu aux membres du conseil, qui doivent respecter les procédures qu'il prévoit : le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation de la délibération du conseil municipal.



Les comptes administratifs

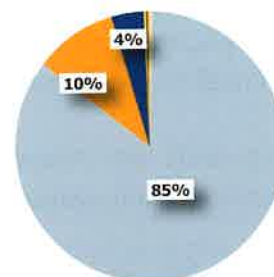
FONCTIONNEMENT - DEPENSES

■ charges générales	500 004,67
■ charges de personnel	370 495,11
■ fonds de péréquation	73 795,00
■ charges de gestion courante	152 809,13
■ charges financières	67 890,20
■ charges exceptionnelles	8 730,04
Total	1 173 724,15



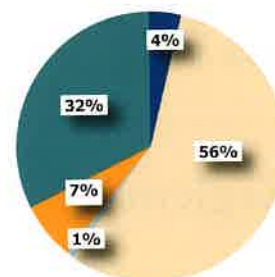
FONCTIONNEMENT - RECETTES

■ remboursement de charges	2 574,67
■ produits du domaine	13 090,95
■ impôts et taxes	1 645 992,13
■ dotations	199 862,63
■ autres produits	66 306,58
■ produits financiers	1 219,00
■ produits exceptionnels	4 777,02
Total	1 933 822,98



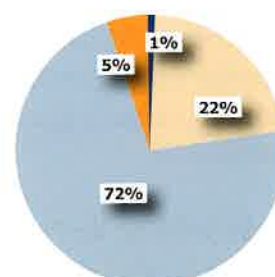
INVESTISSEMENT - DEPENSES

■ frais d'études	25 867,50
■ travaux et achats	394 965,13
■ participations	5 000,00
■ travaux en cours	47 883,31
■ remboursement dotations	825,23
■ remboursement emprunt	223 527,00
Total	698 068,17



INVESTISSEMENT - RECETTES

■ subventions	9 420,00
■ dotations	165 584,48
■ autofinancement	535 265,46
■ autres	36 586,00
Total	746 855,94



Les commissions communales

Selon le code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions municipales sont composées uniquement de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers, désignés par vote, siégeant dans chaque commission.

Le Maire, Yves Massarotti, est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président désigné par celles-ci lors de leur première réunion.

FINANCES

Vice-président : Christian Valentini

David Laurenson, Brigitte Capri,
Elisabeth Ducroux, Stéphane Scanu,
Daniel Ménégon, Martine Pasqualin,
Fabienne Rogazy, Saïda Bouachraoui.

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE AGRICULTURE

Vice-président : David Laurenson

Denis Tinjoud, Antonio Genova,
Fabrice Depoisier, Fabienne Rogazy.

BATIMENTS COMMUNAUX

SALLE POLYVALENTE - SECURITE

Vice-président : David Laurenson

Denis Tinjoud, Antonio Genova,
Christian Valentini, Cédric Vottero,
Nathalie Pépin, Marc Simonin,
Stéphane Scanu.

URBANISME - PLAN LOCAL D'URBANISME

Vice-président : David Laurenson

Brigitte Capri, Cédric Vottero, Nathalie Pépin,
Danielle Castagna, Christian Valentini,
Denis Tinjoud, Fabrice Depoisier,
Antonio Genova, Stéphane Scanu.

CULTURE - COMMUNICATION - TISSU ASSOCIATIF

Vice-présidente : Martine Pasqualin

Danielle Castagna, Saïda Bouachraoui,
Elisabeth Ducroux, Karen Azzopardi,
Nathalie Pépin.

VOIRIE - VIDEOPROTECTION - RESEAUX

Vice-président : Christian Valentini

David Laurenson, Denis Tinjoud,
Danielle Castagna, Cédric Vottero,
Antonio Genova, Nathalie Pépin.

AFFAIRES SOCIALES - JEUNESSE ET SPORT

Vice-présidente: Martine Pasqualin

Sindy Ledru, Stéphane Scanu, Antonio Genova,
Elisabeth Ducroux, Karen Azzopardi.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Vice-présidente : Elisabeth Ducroux

Karen Azzopardi, Marc Simonin,
Martine Pasqualin, Sindy Ledru, Brigitte Capri.

PERSONNEL

Vice-président : Christian Valentini

Elisabeth Ducroux, Martine Pasqualin.

CAO COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Christian Valentini, Brigitte Capri,
Daniel Ménégon.

Suppléants : David Laurenson, Saïda Bouachraoui,
Karen Azzopardi.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Titulaires : Christian Valentini, André Depoisier,
Marc Simonin, Denis Tinjoud, Elisabeth Ducroux,
Nathalie Pépin.

Suppléants : Joseph Dancet, Stéphane Scanu,
Brigitte Capri, Antonio Genova, Daniel Ménégon,
Paul Bérod.

REPRÉSENTANTS DES ÉLUS DE VOUGY

DANS LES INSTANCES EXTÉRIEURES AU TITRE DE LA COMMUNE

**Conseillers communautaires de la
Communauté de communes Faucigny-Glières (CCFG)**
MASSAROTTI Yves, DUCROUX Elisabeth.

Membres de la CLECT de la CCFG
MASSAROTTI Yves, VALENTINI Christian.

**Membres de la Commission Intercommunale
des Impôts directs de la CCFG**
Délégués titulaires Délégués suppléants
MASSAROTTI Yves LAURENSON David
VALENTINI Christian MENEGON Daniel

Membres du syndicat mixte H2Eaux
Délégués titulaires Délégués suppléants
LAURENSON David PASQUALIN Martine
VALENTINI Christian GENOVA Antonio
MENEGON Daniel VOTTERO Cédric

Membres délégués au syndicat scolaire
Délégués titulaires Délégués suppléants
PASQUALIN Martine PÉPIN Nathalie
DUCROUX Elisabeth CAPRI Brigitte
SIMONIN Marc VOTTERO Cédric

**Membres délégués au comité de pilotage
« Natura 2000 Vallée de l'Arve »**
Délégué titulaire Délégué suppléant
MASSAROTTI Yves BOUACHRAOUI Saïda

**Membres délégués à la commission
de suivi de site de l'incinérateur de Marignier**
Délégué titulaire Délégué suppléant
VALENTINI Christian LAURENSON David

Membre délégué au SYANE de la Haute-Savoie
VALENTINI Christian

Membres « référent forêt »
Délégué titulaire Délégué suppléant
DEPOISIER Fabrice MENEGON Daniel

Référent « sécurité routière » VOTTERO Cédric

**Correspondant « Défense »
auprès de la délégation militaire de Haute-Savoie**
SCANU Stéphane

Membre délégué TERACTION
PASQUALIN Martine

Membre délégué Comité National d'Action Sociale
PEPIN Nathalie

DANS LES INSTANCES EXTÉRIEURES AU TITRE DE LA CCFG

SIVOM de la région de Cluses
MASSAROTTI Yves

**SMDHAB – Syndicat Mixte de Développement de
l'Hôpital Intercommunal Annemasse - Bonneville**
MASSAROTTI Yves - Titulaire

**SM4CC – Syndicat Mixte des 4 Communautés de
Communes**
MASSAROTTI Yves - Titulaire

CREMATORIUM
MASSAROTTI Yves - Titulaire

**PROJET D'AGGLO FRANCO VALDO GENEVOIS
Pôle Métropolitain Arc Genevois**
MASSAROTTI Yves - Titulaire

**SM3A – Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve
et de ses Affluents**
MASSAROTTI Yves - Suppléant

Régie des Eaux Faucigny-Glières
MASSAROTTI Yves
VALENTINI Christian (société civile)
MENEGON Daniel (société civile)
NICOLLET Joseph (société civile)

SCOT Cœur du Faucigny
MASSAROTTI Yves – Titulaire
VALENTINI Christian – Titulaire
BOUACHRAOUI Saïda – Suppléante
SCANU Stéphane - Suppléant

COMMISSION LOCALE DE L'EAU
MASSAROTTI Yves - Suppléant

SYNDICAT MIXTE H2EAUX
MASSAROTTI Yves - Titulaire



Associations

Personnes volontaires réunies autour d'un projet ou d'une activité commune

« Il nous faudra être très vigilants et accompagner notre monde associatif dans l'après Covid afin de remotiver les bénévoles qui font vivre nos associations et qui sont le ciment du lien social. »

ADMR

Michèle Reffet - 04.50.89.95.74
286 avenue de la Plaine
Maison de santé - MARIGNIER
accueil.marignier@fede74.admr.org

AMICALE PETANQUE

Thierry Zambon - 06.87.29.68.55
2, route de Hauteville - VETRAZ-MONTHOUX

LES AMIS DE L'ECOLE

Sévrine Chetail - 06.14.32.03.07
lesamisdelecolevougy@gmail.com

ASSOCIATION CHASSE AGREE

Daniel Castagna - 06.81.09.42.36
45, passage de l'ancienne poste - VOUGY

COMITE DES FETES

Jennifer Gonzales - 06.15.74.60.63
144 rue des Ecoles - VOUGY

DANÇAS DE PORTUGAL

Luis Miguel Ribeiro Reis 06.83.87.46.70
346, route de l'Eponnet - MARIGNIER
dancasdeportugalmarignier@hotmail.com

HARMONIE INTERCOMMUNALE BONNEVILLE-AYZE-VOUGY

Stéphanie Menoud - 06.46.78.01.62
245 avenue du Coteau - BONNEVILLE
president.hibav74@gmail.com

IL GI DOGANG VALLEE DE L'ARVE

Alexandre Chaffin
43 impasse de la Bedière - SAINT-LAURENT
stark.industrie@hotmail.com

PELLIER COMPETITIONS

1612, route du Mont-Blanc - 74130 VOUGY
06.07.69.49.57 - lolo.pellier@gmail.com

LA POMPE A BRAS

Paul Bérode
132, rue des Trois Arbres - VOUGY

PRESTIGE PONEYS

Alicja Denys - 06.95.32.22.29
12, lotissement des jonquilles - VOUGY
prestigepones74@gmail.com

SKI-CLUB MARNAZ-VOUGY

Jean Marc Taniou 04.50.98.14.07 - 06.70.49.53.87
La Pyramide -112 rue des Berges - MARNAZ

SOCIETE DE PECHE LA TRUITE

MARIGNIER-THYEZ-VOUGY
Patrick Vuagnat - 04.50.34.60.25 - 06.13.36.37.64
700, avenue de la Plaine - MARIGNIER

LA TANGUERIA Tango argentin

Laurence Chaperon - 06.52.54.41.34
67, avenue de l'avenir - VOUGY
info@tango-velours.fr

TEAM PLANTAZ RALLYE

Gaël Plantaz - 04.50.34.02.26
98, rue des Trois Arbres - 74130 VOUGY
pat.rousselet@orange.fr

TENNIS CLUB DU FAUCIGNY

Rémi Champelovier Rémi - 04.50.97.22.29
440 avenue de Staufen - BONNEVILLE
tc.faucigny@orange.fr

UDC-AFN MARNAZ-VOUGY

François Marchand - 06.35.42.36.87
319, rue des Pierrières - MARNAZ
marchandra@orange.fr

UNION SPORTIVE VOUGY

Quentin Dumas - 06.08.11.73.70
3c passage des champs - SCIONZIER
Bruno Gandon - 06.87.36.12.85
usvougy@usvougy.com



Equipements & voirie

« Nous ferons tout notre possible pour allier les riverains à ce grand projet de valorisation du centre historique de Vougy, »

Requalification du centre de Vougy

De la mairie au giratoires est

Le territoire communal de Vougy s'inscrit entre les coteaux du Bargy et l'Arve, s'étirant sur 4 kms de long pour une épaisseur de 1 km lui conférant un aspect linéaire très marqué, tel un couloir.

Le tracé de la RD19 (ex RD 1205) apparu au 19ème siècle, coupe physiquement la commune en deux. La RD, de par son trafic et son traitement purement routier, provoque un véritable scindement de la commune.

La requalification devra s'appuyer sur la réhabilitation récente de la mairie pour marquer un réel cœur de village à travers l'aménagement d'une place. Sécuriser les carrefours débouchant sur la RD, surtout

celui avec la rue de la fruitière au vu des 52 logements qui vont voir le jour au cœur du village.



La création du contournement de Marignier Thyez qui est également le contournement de Vougy, est l'opportunité de délester la traversée de son nombre d'utilisateurs en rendant la traversée de Vougy moins rapide : carrefour à feux tricolores, rétrécissement de chaussée, création de trottoirs

des deux côtés de la chaussée, aménagement de piste cyclable en site partagé ou en site propre quand cela est possible pour dans un premier temps aller à Marignier, au collège en vélo en toute sécurité.

En espérant que l'année 2021 soit moins contraignante pour organiser des réunions, nous ferons tout notre possible pour allier les riverains à ce grand projet de valorisation du centre historique de Vougy, privilégiant également la sécurité des riverains de la RD19.



Enfouissement des lignes haute-tension

« Nous sommes conscients des fortes perturbations engendrées et nous tenons à remercier très sincèrement tous les riverains pour leur patience et leur compréhension. »

Le décolletage représente un chiffre d'affaire de 2,4 milliards d'euros sur le plan national dont 65 % dans la vallée de l'Arve.

Les zones industrielles de Vougy concentrent d'importantes entreprises de décolletage employant environ 1200 personnes.

Les perturbations électriques ne concernent pas les coupures longues mais les coupures brèves. Ces dernières engendrent des cycles de renclenchement qui occasionnent de la casse outils, endommagent les outils de production et les systèmes informatiques ce qui génère des pertes d'exploitation et de la maintenance coûteuse pour redémarrer les machines.

Une réunion fut organisée en mairie de Vougy le 18 juillet 2019 à l'initiative de Monsieur Lionel Baud, industriel à Vougy et président du Syndicat National du Décolletage (SNDEC), du député Martial Saddier, en présence d'industriels locaux, d'ENEDIS (réseau de transport d'électricité) et d'élus vougerots.

Face à l'urgence et à la pression des élus et des industriels, ENEDIS s'est engagée dans des délais très courts à enfouir tous les réseaux haute-tension alimentant les deux axes de Vougy dans un premier temps, les deux axes de Marignier/Thyez et Marnaz dans la foulée. L'ensemble de ces travaux représente un coût de plus ou moins 5 millions d'euros.

L'engagement a été tenu puisqu'un an plus tard, courant juillet 2020, une fois les études finalisées, le projet a été présenté aux élus et les travaux ont débuté en août 2020 sur la route d'Hermy puis sur le chemin du Martinet, la rue de la Chapelle et la rue du Rocher.

Ces travaux qui devaient se terminer en fin d'année ont pris du retard et devraient se terminer courant février 2021.

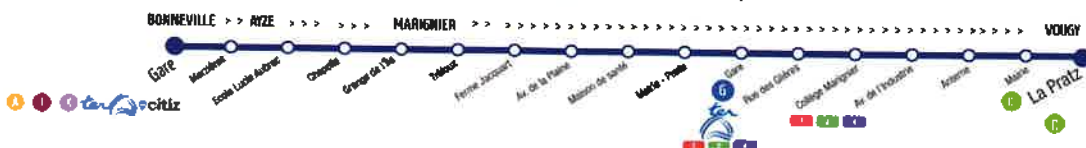


Pour tous renseignements
www.proximiti.fr

Service de transport & mobilité

Lignes de bus régulières à votre service et au plus près de chez vous. Tickets ou abonnements selon vos besoins de déplacements et tarifs avantageux en fonction de votre profil.

La ligne F
Vougy - Marignier - Ayzé - Bonneville



proxim **iti**

Le réseau qui rapproche
Tout simplement

Usine de traitement des déchets

Modernisation de l'usine située à Marignier qui traite également les déchets de Vougy

« Dès janvier 2021, des travaux de modernisation de l'usine de traitement des déchets vont avoir lieu, les objectifs de ces travaux sont : l'augmentation de la performance énergétique, l'optimisation du traitement des fumées et la couverture de la plateforme des mâchefers et le traitement des eaux. »

1. Augmentation de la performance énergétique :

Actuellement, seulement 26% de l'énergie produite lors de la combustion des déchets est valorisée en électricité, sans aucune connexion à un réseau de chauffage urbain local.

Demain, l'installation d'un nouveau turboalternateur dans un bâtiment dédié, va permettre de produire plus d'électricité et alimenter en chaleur le réseau de chauffage urbain de Cluses.

Ce bâtiment de valorisation énergétique sera proche de la nouvelle route du contournement de Marignier et fera près de 24 m de haut. Il accueillera le nouveau turboalternateur.

Fin des travaux prévue au 1er trimestre 2022.

2. Optimisation du traitement des fumées :

Le traitement des oxydes d'azote est réalisé grâce à des manches catalytiques.

Aujourd'hui, ces manches sont très efficaces et permettent de respecter les normes de rejet. Cependant, elles ont besoin d'être changées trop régulièrement et engendrent des coûts d'exploitation élevés. Les travaux vont consister à remplacer les manches catalytiques actuelles par un catalyseur déporté, implanté dans une nouvelle installation à proximité de la cheminée. Fin des travaux prévue pour fin 2021.

EN CHIFFRES :

Montant des travaux :

15 M d'euros

Foyers alimentés en chaleur :

2 300 foyers

3. Couverture de la plateforme des mâchefers et le traitement des eaux :

Les eaux de lavage de sol de l'usine et les eaux de pluie récupérées sur la plateforme des mâchefers (déchets ultimes issus de la combustion des déchets) sont traitées à la station d'épuration puis rejetées au milieu naturel. Le rejet vers la station d'épuration devra être supprimé (obligation réglementaire).



Ainsi, afin de supprimer ces rejets, les travaux vont consister à :

- Réinjecter les eaux de lavage des sols dans le four.
- Stocker les mâchefers dans un nouveau bâtiment installé sur l'actuelle plateforme.

Ceci permettra également de supprimer l'envol de poussières lors de la manipulation des mâchefers.

Début des travaux au 1er semestre 2021.



2 - Nouveau catalyseur

1 - Bâtiment de valorisation énergétique

Unité de méthanisation

Construction d'une unité de méthanisation des boues de la station d'épuration située à Marignier.

« Afin de réduire le volume de boues envoyées en incinération, le Syndicat intercommunal à vocation multiple de la Région de Cluses va construire une unité de méthanisation. »

Les boues de la station d'épuration de Marignier, issues du traitement des eaux usées, sont envoyées en valorisation énergétique à l'usine de traitement des déchets de Marignier. Elles sont ainsi injectées dans le four de l'incinérateur afin de réguler la température de combustion des déchets, en substitution de l'utilisation de l'eau de forage.

Afin de réduire le volume de boues envoyées en incinération, le SIVOM de la Région de Cluses va construire une unité de méthanisation.

La méthanisation (ou fermentation anaérobie) est un procédé biologique permettant de dégrader la matière organique par l'action de micro-organismes et valoriser la matière organique en produisant du biogaz, source d'énergie renouvelable.

La méthanisation des boues de la station d'épuration de Marignier, permettra ainsi de diminuer la quantité de boues envoyées à l'incinérateur (de 4 000 tonnes à 2 600 tonnes),

et d'autre part, de produire du biogaz qui sera injecté dans le réseau de gaz public.

L'installation de cette unité de méthanisation va permettre d'accroître la part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique en produisant du gaz vert et être en adéquation avec le Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve.

EN CHIFFRES :

Montant des travaux :

5,3 M d'euros

Début des travaux :

fin 2021

Fin des travaux prévue :

dernier trimestre 2023

Quantité de gaz vert injecté :

un équivalent de consommation de 334 foyers

« La méthanisation permet de valoriser la matière organique en produisant du biogaz, source d'énergie renouvelable. »

Usine de traitement des eaux usées et projet de l'unité de méthanisation.





Vidéo protection

Surveillance, dissuasion, détection et identification

Le raccordement de la fibre optique en 2019 sur l'ensemble de la commune a permis de réaliser l'installation de la vidéo protection sur la commune.

L'installation a été réalisée par les entreprises Guy Chatel pour le génie civil et la pose du matériel, Citeos pour la fourniture et la mise en service pour un coût de 291087 € dont 55455 € de subventions de l'Etat et du Département.

Cette installation est à la disposition des services de la Gendarmerie Nationale et de la Police intercommunale afin de rechercher les auteurs d'incivilités qui sont malheureusement grandissantes sur notre territoire. Elle a déjà permis la résolution d'affaires.

Zones de vidéo protection :

Ronds-points est et ouest de la route départementale, mairie, croisement de la rue de la chapelle, groupe scolaire, Salle polyvalente, stade de foot, terrain de tennis.

Le développement de cette vidéo protection est envisagé notamment vers les points d'apports volontaires de tri sélectif.



Conteneurs à déchets

Les cartons sont à déposer à la déchèterie, allée des Tremblay

« Merci à l'équipe de la Cefg et aux agents de la commune qui régulièrement nettoient et évacuent les encombrants. »

La commune a installé des zones pour la collecte des ordures ménagères et pour le tri des déchets.

Et si la collectivité peut être fière des résultats en quantité de déchets recyclés, il reste encore

quelques efforts à faire pour éviter les dépôts de déchets non adaptés aux conteneurs.

La déchèterie à proximité doit vous inciter à déposer les encombrants et autres déchets métalliques à cet endroit.

Un peu de préparation avant de charger votre véhicule règlera les problèmes comme les déchets trop grands qui ne passeront pas par la trappe du conteneur ou le sac trop fragile qui se déchire au moment de le jeter et qui se répand sur le sol.

« Vougerottes, vougerots si vous le voulez, vous le pouvez ! »

« Le tri des déchets permet de préserver les ressources naturelles mais aussi de maîtriser la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou encore de redonner vie à des déchets ! »



Rue du stade



Allée du Tremblay



Rue des écoles



Rue de la Chapelle



Face à la mairie

Les conteneurs **VERTS** permettent la collecte du verre, les **JAUNES** des emballages plastiques et métalliques, les **BLEUS** de tous les papiers et petits cartons.

Des points d'apports sont également installés aux trois arbres et rue de la tour de l'île.

Salle polyvalente

Rénovation et amélioration de l'efficacité énergétique de la salle polyvalente

« L'objectif est de réaliser une économie d'énergie de l'ordre de 37%. »

Suite à un audit énergétique des bâtiments communaux mené en 2018 par le SYANE, Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, la commune souhaite s'engager dans la rénovation et l'amélioration énergétique de la salle polyvalente, bâtiment construit en 1988.



L'opération consiste à rénover l'enveloppe du bâtiment ainsi que les systèmes de chauffage,

de ventilation et d'éclairage afin de réduire les consommations d'énergie, d'améliorer le confort et de faciliter son utilisation.

L'objectif est de réaliser une économie d'énergie de l'ordre de 37% par rapport à la consommation initiale.

- L'estimation des travaux énergétiques est de : 346 735 € HT
- Auxquels s'ajoute la mission du maître d'œuvre : 38 250 € HT (marché signé)
- Soit un coût total estimatif de l'opération de : 384 985 € HT minimum

Cette estimation ne prend en compte que les travaux de rénovation énergétique préconisés par le bureau d'études.

La commune a décidé de profiter de ces travaux pour entreprendre des travaux d'accessibilité, de mise au norme, d'aménagement et de rénovation intérieure pour un montant de 65 015 € ce qui porte le projet global à un montant prévisionnel de 450 000 € HT.

La commune a déjà obtenu une aide financière du SYANE et du Département pour ce projet. D'autres demandes de subventions sont en cours de sollicitation auprès : de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), et de la Région AURA dans le cadre de son plan de relance économique.



Pêche

L'activité de l'Association de Pêche et de Pisciculture de Marignier Theyez Vougy a été perturbée par la crise sanitaire. Elle a quand même réalisé quelques actions avec un personnel réduit :

- Déversement de 150 kg de truites fario dans le Giffre, et 815 kg de truites Arc en Ciel réparties entre le Giffre (305 kg), l'Arve (225 kg) et le lac de Theyez (285 kg).
- Nettoyage des bassins de la pisciculture et ses abords.
- Mise en place de filets sur

les bassins afin de protéger les poissons des cormorans et des hérons.

- Pêche de sauvetage dans l'Englenaz, plus de 250 poissons blancs.

« Et une 31ème participation au Téléthon 2019 avec la préparation et la vente de 70 kilos de moules ! »

En espérant que l'année 2021 nous permettra de se retrouver autour de la buvette d'ouverture sur le parking du Giffre.

Muséum d'Auxerre

ven 06/11/2020

À : **Bibliothèque municipale de Vougy**

Bonjour,

Vous nous aviez gentiment autorisés à utiliser des photomontages, modèles réalisés pour des ateliers créatifs de la bibliothèque municipale de Vougy, dans notre exposition : « Traversées d'animaux sauvages » au Muséum d'Auxerre.

L'exposition vient de se terminer et a reçu 4014 visiteurs entre le 16 février et le 29 octobre 2020.

Les images ont d'abord été présentées en A4 et A3, puis lors du réaménagement de l'exposition rendu nécessaire par les protocoles sanitaires de réouverture en mai, nous avons pris la décision d'imprimer les images en grand format et de les présenter dans la serre. Le résultat était très réussi !

Nous vous remercions de nous avoir permis d'intégrer ces images à notre exposition.

Bien cordialement,

Muséum d'Auxerre



Jean-Max Bontaz qui nous a quitté le 9 septembre 2020.

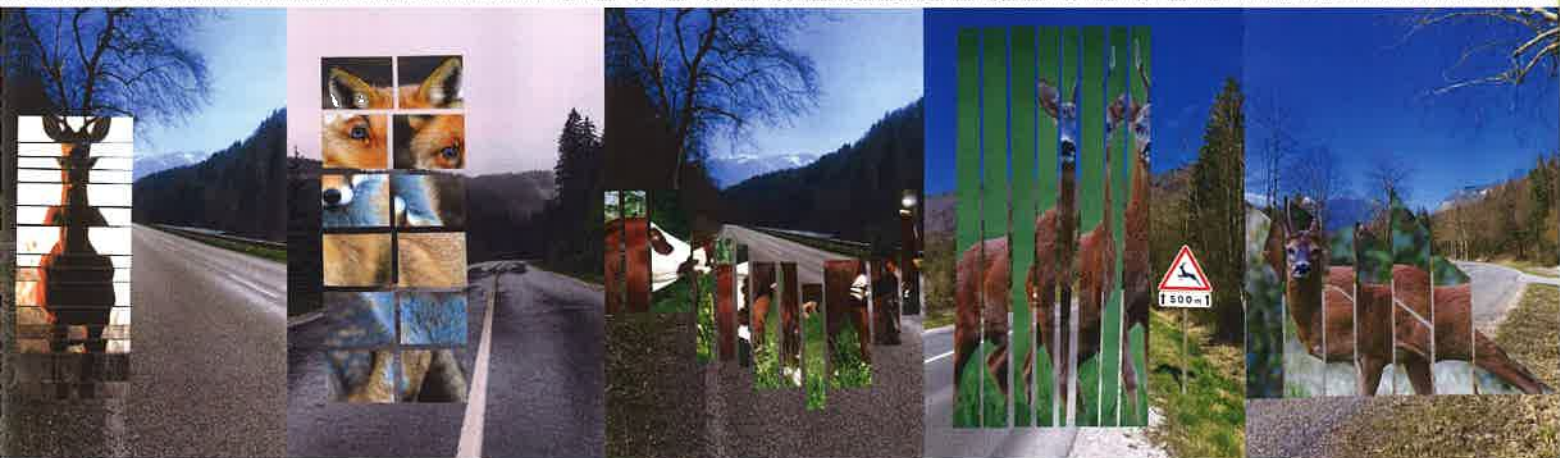
& Chasse

L'Association Communale de Chasse Agréée de Vougy compte actuellement 10 membres avec un bureau permanent composé de trois personnes. La chasse est une pratique très réglementée.

Cette année a été spéciale comme pour beaucoup d'associations tourmentées par la crise sanitaire. Suite aux différentes mesures prises pour se protéger du virus, la chasse s'est interrompue pendant un mois.

Heureusement, un arrêté préfectoral a permis à l'association d'avoir des mesures dérogatoires. Les chasseurs ont pu réguler la population de cerfs et de sangliers susceptibles d'occasionner des dégâts. Bien entendu, les mesures très strictes de chasse et de sécurité respectant les nouveaux protocoles sanitaires ont été respectées.

Nous tenions également à saluer la mémoire de notre ami Jean-Max Bontaz qui fut président de l'A.C.C.A. de Vougy pendant de nombreuses années.



La route du Giffre reliant Marignier à Saint Jeoire, longeant la rivière du même nom.

Exposition

Route & Faune Semaine Du Développement Durable 2019

Les petits artistes des ateliers créatifs de la bibliothèque municipale de Vougy ont réalisé des découpages d'animaux de la faune locale, ils ont composé des montages photographiques les sensibilisant sur les voies de déplacement et autres axes de migration de la faune sauvage qui sont souvent entrecoupés de routes : des obstacles parfois infranchissables pour la faune. Pour certaines espèces, se déplacer peut devenir un vrai défi. Les animaux prennent le risque de traverser et parfois l'accident est inévitable.

Les créations des enfants ont été exposées du 6 au 20 avril 2019 à la bibliothèque et lors de l'échange avec l'association communale de chasse de Vougy et la fédération départementale des chasseurs sur le thème « Un corridor biologique : une protection pour la faune sauvage ».



Prestige Ponys

Prestige Ponys est une association de sauvetage d'équidés depuis 2016. Son siège social est situé sur la commune de Vougy, mais vous pouvez également retrouver leurs chevaux sur plusieurs sites comme ceux des communes d'Arenthon ou d'Ayse. 60 bénévoles, majeurs ou mineurs, oeuvrent au quotidien pour apporter des soins aux animaux récupérés ou résidents à l'année.

L'association organise régulièrement des manifestations : stages enfants, balades en poneys et journées portes ouvertes afin de faire découvrir les activités et les actions menées.

Ces événements, toujours festifs, permettent de récupérer des fonds pour les soins des protégés et leur nourriture quotidienne.

Le Prestigieux Noël des Ponys est très attendu chaque année. Malheureusement, l'édition 2020 a été annulée pour raison de crise sanitaire.



Les chevaux et poneys peuvent être considérés comme des jouets, des peluches ou des animaux de passage comme, parfois, le sont, les chiens et les chats. La voie choisie par l'association est de redonner une chance aux équidés délaissés en les remettant sur pattes et en leur trouvant une famille responsable.

Prestige Ponys a besoin de bénévoles pour les soins journaliers, mais aussi de façon ponctuelle pour les manifestations et l'entretien des parcs.

« Engagez-vous pour la protection animale en devenant bénévole chez Prestige Ponys. »

ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

« Ces espaces naturels préservés offrent un habitat de qualité à de nombreuses espèces : castors, loutres, truites, martins pêcheurs, loriots, hérons, libellules, plantes carnivores... »

Au cœur d'une région à fort développement industriel, la ZNIEFF est une protection nécessaire à l'équilibre écologique de la vallée. Ce poumon essentiel à la sauvegarde de la faune et de la flore demeure la seule zone de la vallée où l'Arve coule encore librement.

Ces espaces naturels préservés offrent un habitat de qualité à de nombreuses espèces. Le Castor d'Europe est bien implanté sur le secteur. La Loutre d'Europe, quant à elle, a été recensée sur l'Arve et le Giffre. L'Ombre commun et une population de Truite fario fréquentent aussi les deux cours d'eau. Les oiseaux sont représentés par le Martin-pêcheur, le héron ou encore le Lorient d'Europe. Quant aux insectes, ils se distinguent par un peuplement diversifié de libellules. Des espèces végétales remarquables jalonnent le linéaire de l'Arve. Parmi celles-ci, la petite Massette, d'intérêt européen, et plusieurs espèces de petites plantes carnivores des milieux aquatiques.

Cette zone naturelle protégée, attire depuis toujours les promeneurs pour sa beauté et la

richesse extraordinaire de l'ensemble des animaux et des végétaux composant ce véritable havre de paix.

« La commune de Vougy consacre 10 % de son territoire à cet espace, unique dans la vallée, qui recèle de véritables trésors écologiques. »



Réserve naturelle de Vougy.





Rivières

Entretien des abords des cours d'eau... Qui fait quoi ?

.....

« On imagine souvent que les rivières n'appartiennent à personne, et que leur entretien incombe à l'Etat, au département, à la commune... Pourtant, la réalité est bien différente et implique directement les propriétaires privés qui ont des droits mais, également des devoirs. »

Le lit des cours d'eau appartient aux propriétaires riverains. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux possède la moitié du lit, suivant une ligne que l'on définit tracée au milieu du cours d'eau (Art. L215-2 du Code de l'Environnement).

OBLIGATION D'ENTRETIEN

L'article L215-14 du code de l'environnement indique que le propriétaire riverain est tenu à l'entretien régulier du cours d'eau non domanial, qu'il prend en charge matériellement et financièrement. Cette obligation consiste à maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer au bon état écologique du cours d'eau, notamment par enlèvement des embâcles (obstacles), débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

COMPETENCE GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2017, la loi a attribué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux intercommunalités qui, sur le bassin versant de l'Arve l'ont confiée au SM3A - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents.



Cette compétence comprend notamment : « l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ».

Toutefois, l'exercice de la compétence GEMAPI ne remet

pas en cause les droits et devoirs du propriétaire riverain, auquel la collectivité ne se substitue qu'en cas de défaillance, d'urgence ou d'intérêt général (ou lorsqu'un plan de gestion du cours d'eau a été élaboré).

GUIDE DU RIVERAIN

Afin d'éviter de réaliser des opérations d'entretien mal adaptées qui pourraient entraîner des dommages tant pour le milieu aquatique que pour les propriétés riveraines, le SM3A a réalisé un guide du riverain qui s'adresse aux propriétaires riverains d'un cours d'eau et décrit de manière synthétique les opérations d'entretien courant qu'ils peuvent mettre en œuvre sans solliciter l'accord des services de la police de l'eau (Etat).

Accessible gratuitement, vous pouvez télécharger le guide via le site du SM3A : www.riviere-arve.org

Fonds Air Bois

La fin arrive à grands pas dans la Vallée de l'Arve !

« Dépêchez-vous ! Jusqu'au 31 décembre 2021, une subvention de 2000 € est accordée pour tout remplacement d'un ancien appareil de chauffage à laquelle s'ajoute 500 € de subvention de la part de la commune. »

Le dispositif d'aide au remplacement d'appareils de chauffage au bois prendra fin le 31 décembre 2021. Le lendemain, par arrêté préfectoral, l'utilisation des cheminées ouvertes sera interdite dans la vallée de l'Arve.

Depuis la mise en place du Fonds Air Bois de la vallée de l'Arve en 2013, plus de 4200 foyers ont modernisé leur appareil de chauffage au bois

grâce à l'aide du Fonds Air Bois.

En plus des avantages en termes de confort et d'économie d'énergie, ce dispositif permet d'améliorer la qualité de l'air de notre vallée, impactée par les particules fines issues du chauffage au bois. Et pour réduire encore plus l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air, des bons gestes existent !

Découvrez les 4 gestes indispensables à un chauffage au bois performant en consultant le site www.fonds-air-bois.fr

Les conseils de l'expert bois :

- Connaissez bien votre appareil et sachez parfaitement l'utiliser,
- Ne faites pas marcher votre appareil à bûches au ralenti,
- N'utilisez que du bois fendu et bien sec.

« Pour votre confort et pour la qualité de l'air, allumez le feu... par le haut ! »

Cette méthode d'allumage par le haut émet moins de suie et moins de cendres, réduit les émissions de polluants et optimise l'énergie libérée par votre combustible !

L'allumage par le haut est plus écologique. Au lieu de s'en aller directement dans le conduit de cheminée, les fumées seront captées et consommées par le feu qui les surplombe. Il est également plus efficace car en brûlant peu à peu lors de l'allumage, le feu est mieux contrôlé. En brûlant de haut en bas, les flammes chauffent le conduit de fumée ce qui assure un bon tirage. Les fumées étant captées par les flammes, la vitre de votre appareil reste propre plus longtemps. La combustion lente permet d'utiliser moins

de bois et produit moins de cendres car il est brûlé complètement.

Comment procéder ?

1. Ouvrez toutes les arrivées d'air de l'appareil.
2. Disposez dans votre foyer les bûches de taille normale (le bois de feu). Selon la taille du foyer, elles peuvent être rangées à plat ou verticalement.
3. Disposez ensuite par-dessus le petit bois d'allumage (idéalement, des bûchettes de 3-4 cm de côté et de 15-20 cm de long), en alternant et croisant les morceaux. Quatre ou six morceaux peuvent suffire, en les empilant deux par deux sur plusieurs étages.

4. Ajoutez au centre de la pyramide de petit bois un allume-feu écologique.

5. Vous pouvez à présent enflammer l'allume-feu et refermer la porte du foyer, tout en laissant grandes ouvertes les entrées d'air de votre appareil. Baissez les apports d'air au bout de 30 à 40 minutes si votre foyer était froid à l'allumage et au bout de 10 minutes si le foyer était déjà chaud.

SM3A

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents
300, chemin des Prés Moulin
74800 Saint-Pierre-en-Faucigny
Tél. : 04.50.25.60.14
sm3a@sm3a.com

« Tout le Club suit et supporte Marie Thomas Couturaud. Elle s'est entraînée à la section compétition du Ski Club et fait désormais partie de l'équipe Mont-Blanc de saut à ski. »



« Le ski club Marnaz-Vougy, c'est la passion de la glisse depuis plus de 60 ans ! »

Ski

Ski Club Marnaz-Vougy



La fin de saison 2020 a été écourtée brutalement... Les planches ont été rangées en 2 jours le 13 mars, ce qui a laissé tous les skieurs sur leur faim !



Cette année 2020 a rappelé à tous les bienfaits du lien social et de respirer le grand air, donc pourquoi pas venir rejoindre le club !

Les adhérents du Ski Club Marnaz-Vougy peuvent skier les dimanches de janvier à avril avec des tarifs très attractifs, dans un esprit de convivialité et de partage d'un plaisir commun, la pratique du ski.

Le Ski Club propose 3h de cours gratuits le dimanche matin avec des moniteurs fédéraux diplômés pour les débutants, pour ceux qui veulent progresser à tous les âges à partir de 6 ans.

Et si des enfants en veulent beaucoup plus, ils s'épanouiront avec plus de glisse, dans la section compétition du Ski Club.

La section compétition du Ski Club a accueilli pendant plusieurs années, Marie Thomas Couturaud qui, en parallèle, suivait d'autres entraînements et participait à de nombreuses compétitions en ski alpin. Après une initiation et plusieurs entraînements sur les tremplins de Chamonix, Courchevel, les tremplins européens de Einsiedeln (Ch) et de Predazzo (I), Marie a été retenue pour faire partie de l'équipe Mont-Blanc de saut à ski. Une belle aventure qui se profile devant elle.

Cyclisme

Aurore Pernollet

« La commune de Vougy se lance dans le sponsoring sportif en parrainant la jeune Aurore Pernollet, cycliste de haut niveau. »

Aurore Pernollet, 16 ans, domiciliée à Vougy et licenciée du Vélo Club Cluses-Scionzier, a sollicité la commune afin de l'accompagner dans son projet sportif.

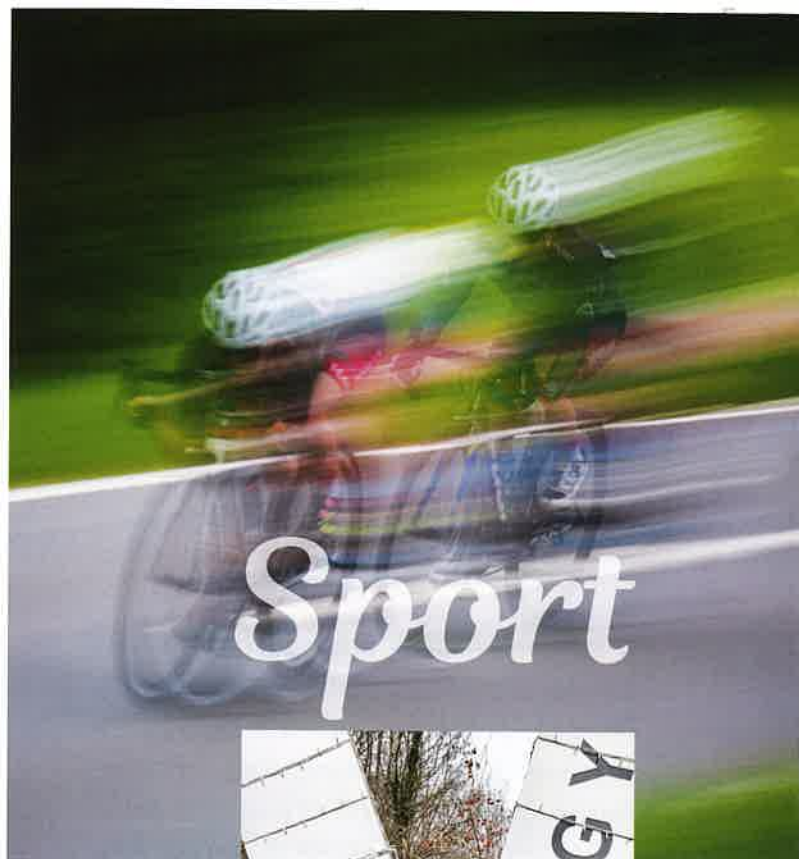


L'adolescente pratique le cyclisme de compétition depuis son plus jeune âge et ses bons résultats lui ont permis d'intégrer récemment le Pôle France de Cyclisme.

La jeune fille est inscrite depuis le 1er novembre 2019 sur les listes ministérielles de sportif de haut niveau. Le coût d'une saison de cyclisme s'élève à environ 11 000 € : déplacements, équipements, vélo...

Afin d'associer l'image de la commune de Vougy aux valeurs du cyclisme et du sport en général, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une aide financière de 2000 € à la jeune sportive pour l'encourager et l'accompagner sur les routes qui la conduiront sur les marches des podiums.

Les objectifs de la cycliste : conserver tous ses titres départementaux et régionaux, atteindre les podiums des championnats de France piste et remporter un titre national.



« Aurore aimerait intégrer l'équipe de France et obtenir des résultats sur des courses internationales. Une participation aux Jeux Olympiques serait la réalisation d'un de ses plus beaux rêves. »





« Le Club remercie la municipalité et ses services techniques, les sponsors, les adhérents, les parents et tous les bénévoles qui contribuent chaque jour à la vie du Club et sans lesquels aucune manifestation ne pourrait être organisée. »

Football

US Vougy

Rentrée 2020, le Club accueille plus de 130 licenciés, dont une vingtaine de dirigeants bénévoles.



L'US Vougy se compose de :
 2 équipes U7,
 2 équipes U9,
 1 équipe U11,
 1 équipe séniors,
 1 équipe vétérans.
 sans oublier la création du pôle

féminin avec les clubs d'Ayze, Amancy et Vougy, sur les Catégories U7, U9, U11, et également l'entente sur les catégories U15 et U17 avec le club d'Ayze.

Malgré la perte de dirigeants, le club s'est considérablement solidifié dans le but d'accueillir d'avantage d'enfants dans les meilleures conditions d'enca-drement possible.

Le 23 novembre 2018, la salle polyvalente des Vernais était bien remplie pour le traditionnel Loto. L'ensemble des participants a pu passer une excellente soirée, placée sous le signe de la convivialité.

Le Club tient à remercier sincèrement les fidèles partenaires qui sont de plus en plus nombreux chaque année à leur faire confiance. Sans eux, L'US Vougy ne parviendrait pas à organiser une manifestation de cette envergure dans de si bonnes conditions.



« La montée des seniors du Club en division 4 est le point positif à souligner en 2020. »

2019 a débuté par la galette des rois du Club, à laquelle l'ensemble des membres, parents et sponsors étaient conviés. Le Club a pu compter sur des anciens pour l'aider.

L'US Vougy a ensuite fêté dignement ses 60 ans le samedi 6 juillet 2019 avec le Maire et des élus de la commune de Vougy, des représentants de la CCFG, des fournisseurs, des associations vougerotes, les joueurs et leur famille ainsi que l'équipe éducative.

Créé en 1959 par Monsieur Joseph Dancet, le club a toujours

pu être au complet durant ces nombreuses années offrant une activité sportive complète aux jeunes de la commune. L'US Vougy remercie tous les présidents et tous les bénévoles qui ont su être présents pendant des années et qui continuent à guider les licenciés vers un bel avenir.

Le 22 novembre 2019, le loto a fait salle comble comme quasiment chaque année grâce aux habitués et aux vougerots. La soirée s'est passée dans une bonne ambiance.

2020 a été une année compliquée suite à la crise sani-

taire mais la galette des rois a pu être savourée et plusieurs entraînements en salle pour les enfants ont eu lieu.

La montée des seniors du Club en division 4 après plusieurs tentatives est le point positif à souligner cette année. Les points négatifs sont l'annulation du traditionnel tournoi du week-end de Pâques et du grand loto annuel.



Tennis

Tennis Club du Faucigny

Le Tennis Club dispose de plusieurs terrains dont celui de la commune de Vougy. Pour toutes inscriptions ou locations de terrain, un accueil est dispensé au chalet du « Club house », 440 avenue de Staufen à Bonneville.

Pour les jeunes joueurs licenciés, l'école de tennis propose des apprentissages ludiques pour développer un certain nombre de capacités motrices chez les petits de 4 à 7 ans et

s'adresse également aux jeunes motivés par la compétition. Elle leur permet d'améliorer leurs qualités techniques et tactiques en développant en parallèle leur forme physique et mentale.

Le club propose, pour les adultes, des cours individuels ou collectifs et la location à l'heure des terrains extérieurs.

Pour plus de renseignements : www.club.fft.fr/club/tc.faucigny



..... La bibliothèque municipale

Printemps 2020, fermeture de la bibliothèque municipale pour lutter contre la pandémie du covid-19 ! L'occasion de faire l'inventaire des 7288 documents, de dépoussiérer tous les rayons, d'organiser et de ranger les réserves, de classer les documents administratifs, d'aménager le mobilier en fonction du protocole sanitaire, de réfléchir aux projets culturels à venir qui devront s'adapter à la situation sanitaire...

Pour que les abonnés ne manquent pas de lecture pendant le grand confinement, la bibliothèque a rapidement proposé les rendez-vous par mail et par téléphone pour un «Biblio' Drive» en respectant, à chaque échange, la désinfection des documents et leur mise en isolement avant leur remise en circulation.

Une première ouverture partielle a été possible le 3 juin 2020. En plus du traitement des documents, il a été mis en place le nettoyage quotidien de la bibliothèque selon les protocoles sanitaires. Du mobilier a dû être mis en réserve afin de faciliter ou éviter la désin-

fection des points contacts. A l'entrée, un distributeur de gel hydro-alcoolique à pédale ainsi qu'un chariot dédié aux retours des livres ont été installés. Le service « Biblio' Drive », a été maintenu le mardi et le jeudi, afin d'étendre les horaires. Toutes ces mesures restent d'actualité.

Rentrée de septembre, la bibliothécaire chargée d'une caisse à roulettes remplie de livres, s'est rendue dans les classes. Les élèves ont ainsi pu écouter des histoires, recevoir les coloriages adaptés des albums, et étoffer le choix de livres pour les quarts d'heures lecture quotidiens organisés à l'école.

Vacances d'octobre, les ateliers créatifs « Poésie d'automne » ont pu avoir lieu. Les petits artistes ont réalisé de magnifiques compositions au couleurs de la brune saison. Les oeuvres de feuilles et de papiers ont été exposées jusqu'à la fin de l'année.

Du 2 au 11 novembre, Emily Benoist, en seconde au lycée professionnel Les Cordeliers, pour préparer un baccalauréat d'assistance de gestion, a pu effectué un stage de trois semaines

à la bibliothèque. La jeune fille, fréquentant le lieu depuis son plus jeune âge, l'avait déjà choisi pour son stage découverte de 3^e en 2019.

Depuis le décret du 27 novembre 2020, les accueils de classe sont de nouveau autorisés ainsi que celui des groupes hors-scolaires (six personnes maximum) pour des actions culturelles et des pratiques artistiques.

Profitant de cette fenêtre d'ouverture, la bibliothécaire profite d'ouvrir les portes à quelques artistes pour la mise en route du projet en pleine réflexion de la commission culture : l'intégration d'une galerie d'art permanente à l'accueil de la structure et des expositions temporaires plus grand format dans le gymnase lumineux attendant la bibliothèque.

Ce centre d'art en devenir, si la situation le permet, pourrait programmer un premier événement lors de la semaine du développement durable, en avril 2021. L'exposition « Les peuples aborigènes » créée, en début 2020 par les enfants, serait enfin dévoilée.



La bibliothèque municipale de Vougy se divise en deux secteurs : adulte et jeunesse. Plus de 7000 documents sont à disposition pour l'emprunt : romans, romans policiers, romans ados, documentaires, albums, premières lectures, contes, livres jeux, bandes dessinées, mangas, magazines, DVD et CD.

À l'entrée de la bibliothèque, un coin « Livres voyageurs » permet de prendre, de déposer et d'échanger des dons de livres.

L'accès à la bibliothèque municipale de Vougy est libre et ouvert à tous. Il est possible de consulter sur place l'intégralité des documents. Pour pouvoir les emprunter, il est nécessaire de vous inscrire.

L'inscription est valable de date à date et dans quatre établissements du réseau de la CCFG : la médiathèque Henri Briffod, à Bonneville, et les bibliothèques

municipales de Marignier, de Vougy et de Contamine-sur-Arve. Un système de navette mensuelle vous donne la possibilité de récupérer vos réservations, d'effectuer emprunts et retours dans la structure de votre choix. Les prêts de 20 documents maximum se font pour une durée de 4 semaines.

Un ordinateur connecté à internet et équipé de logiciels de travail est à votre disposition. Une autorisation parentale doit être remplie pour les mineurs. Les impressions et les photocopies payantes sont possibles.



L'adhésion vous donne accès à la bibliothèque numérique gratuite de Savoie-Biblio : services de presses, d'autoformation et de cinéma en ligne.

De nombreuses actions culturelles animent la bibliothèque municipale, lieu de rencontres et d'échanges :

- Ateliers créatifs,
- Accueils de classe,
- Rencontres avec des illustrateurs jeunesse,



- Après-midi Scrabble,
- Comités de lecture,
- Prix littéraires Lettres frontière et Rosine Perrier pour les adultes,
- Prix littéraires Les Incorruptibles pour toutes les classes et La vache qui lit pour les 8-12 ans,
- Rencontre avec des auteurs,
- Expositions d'art visuel,
- Spectacles,
- Soirée pyjama pour la Nuit de la lecture.

Le petit monstre veille à la circulation, la bibliothécaire se rend dans les classes, les bénévoles Nathalie et Pierre, masqués, rangent les livres désinfectés.





Danse

Danças de Portugal

« Pour se divertir ou se rappeler leurs terres d'origines, les hommes et les femmes dansent mélangeant leurs rythmes et leurs traditions. »

L'association Danças de Portugal a fêté cette année 2020, ses 5 ans d'existence, avec à sa tête M. Ribeiro Reis, M. Pinto Alves et M. Da Fonseca Chaves.

Ce groupe dynamique a pour but de promouvoir les danses et les traditions portugaises en France et à l'étranger. Il se compose d'une quarantaine de membres musiciens, chanteurs et danseurs de tous âges.

Cette année, les événements ont été minimes, pour cause de crise sanitaire.

Toute l'équipe a hâte de pouvoir proposer de nouvelles représentations, des soirées aux

repas typiques ou un tournoi de foot avec des spécialités portugaises à emporter.

LA DANSE PORTUGAISE

A la fin du XVIII^{ème} siècle, la danse folklorique portugaise est née au nord du Portugal, cependant les groupes se sont éparpillés dans tout le pays et les danseurs l'ont importée un peu partout en Europe.

Cette danse culturelle se pratique à deux en formant une ronde ou des colonnes avec d'autres couples. La chorégraphie et les pas changent selon la région. Les tenues colorées varient selon la classe et le statut social : elles représentent souvent les paysans mais aussi

les pêcheurs, les mariées et les lavandières.



Tango-Velours... Des cigales et des fourmis

Quelle mouche a donc piqué les adhérents de Tango-Velours l'été 2019 ?

Le parquet de la Tangueria, pièce maîtresse de la ruche, commençait par endroits à accrocher le dard des chaussures des danseuses et c'est donc toute une équipe de cigales courageuses qui a profité du calme estival pour le changer.



Un vrai travail de fourmis a alors commencé. Il a fallu d'abord débarrasser le plancher de tous les meubles fixes et volants, enlever les plinthes et les miroirs. Après la pose de la dernière lame, pas le temps de gober les mouches ; tout a été remonté et réinstallé. Pour finir, quelques travaux de menuiserie, un pot de peinture, un grand nettoyage, et la salle de danse était enfin prête pour la rentrée 2019-2020.

La saison a démarré avec une soirée porte ouverte qui fut particulièrement intéressante car elle coïncidait avec le premier cours des nouveaux maestros, Angela Quacquarella et Mauro Rossi. Ce couple milanais, professeurs de tango argentin, devait intervenir un vendredi par mois à Vougy. Pendant les semaines après leur venue et avant leur retour, les tangueros et tangueras n'avaient pas de raison d'avoir le bourdon. Les vendredis, ils étaient fourmis et dansaient toute la soirée autour de pra-

tiques dirigées. Deux samedis par mois ils devenaient cigales pour la milonga, le bal de tango argentin, à partir de 20h30. Les dimanches et les mardis, les danseurs se transformaient en cigales-fourmis pour s'entraîner librement, partager autour d'un verre, d'un gâteau voire même d'une auberge espagnole.

Mais au printemps, fin de la danse. Un étrange virus, tout petit mais fort puissant, a cloîtré chacun dans son nid.

Septembre 2020, après un réaménagement de la salle, une rentrée partielle et masquée a pu s'organiser. Malgré l'ambiance étrange, le plaisir de se retrouver et de danser étaient au rendez-vous. Cependant le tangovirus n'a pas pu résister au coronavirus et le dernier trimestre a vu la salle se refermer.

« Si les airs de tango sont souvent mélancoliques, il en existe des gais et des réjouissants. C'est sur ceux-là que nous redanserons dès que possible. »





Musique

Harmonie intercommunale
Bonneville • Ayze • Vougy

« L'Harmonie intercommunale fêtera ses 200 ans en 2023. Tout au long de cette année exceptionnelle, de nombreuses manifestations musicales animeront le territoire du Faucigny. »

En cette période exceptionnelle de crise sanitaire, l'Harmonie Intercommunale Bonneville - Ayze - Vougy a su s'adapter pour continuer à être présente et enseigner la musique.

Le directeur de l'École de musique, Sylvain Manoukian, avec l'aide des professeurs de l'école de musique ont mis en place des cours en visioconférence. Les nouvelles technologies tels que Skype, Zoom, Whatsapp ont permis à chaque élève de continuer leurs cours à distance. Les examens de fin d'année 2019-2020 ont pu être assurés et validés dans leur plus grand nombre.

Pour la partie des orchestres, les répétitions ont été diminuées au fur et à mesure des nouvelles gouvernementales jusqu'à l'arrêt total des rassemblements.

Le directeur des orchestres, Sébastien Pigeron, a mis en place une autre façon de travailler. A distance, il nous a

écrit des nouvelles partitions afin de se filmer et créer des montages-vidéo que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook. Chaque musicien a su s'adapter pour rester connecté et garder le lien.

Pour cette nouvelle saison 2020-2021, la situation sanitaire nous oblige à continuer le travail en visioconférence. Tout est assuré pour garder le contact entre chaque musiciens, professeurs et directeurs. Tous ont hâte de se retrouver pour partager à nouveau ces moments autour de la musique.

Les prochaines représentations sont actuellement suspendues mais vous pouvez retrouver l'actualité de l'association sur le site internet www.harmonie-bonneville.com

L'harmonie se projette déjà en 2023 avec la préparation du Festival des Musiques du Faucigny qui se déroulera à Bonneville et dans les com-

munes avoisinantes avec plus de 1500 musiciens présents sur une journée qui animeront les rues des communes. Cela sera également le 200^e anniversaire de l'association avec de nombreuses festivités tout au long de l'année.

Si vous voulez rejoindre l'équipe pour vivre, découvrir, partager de bons moments musicaux et faire partie d'une belle aventure humaine :

les répétitions de l'harmonie se déroulent les vendredis de 20h30 à 22h30 et les répétitions de la Classe d'Orchestre, les vendredis de 19h00 à 20h00.



Office du tourisme

Connaissez vous l'office de tourisme Faucigny Glières ?

« Un office de qualité, classé en 2019, qui s'engage donc à vous accueillir dans les meilleures dispositions. »

L'office est porteur et développeur de projets. Il programme des saisons estivales pour valoriser le Château de Bonneville et l'Abbaye d'Entremont, organise la Fête de la Montagne ainsi que les visites d'entreprises Com les Pros.

L'office du tourisme gère les balisages de sentiers de randonnée avec la CCFG et est le créateur de 4 parcours d'orientation. Il est également le cofondateur du projet « Des Iles à la Montagne ».

Jeux de piste, jeux géocaching (chasses aux trésors)... L'association organise, tout au long de l'année, diverses animations destinées au jeune public.

L'Actu, magazine fondé par l'office, réunit les événements organisés par toutes les communes de l'intercommunalité.

Hébergeurs

- Guide du loueur de meublé,
- Guide du classement des meublés de tourisme,
- Gestion de la taxe de séjour sur le territoire Faucigny Glières.

Billetterie

- Vente de spectacles et manifestations (hors OCA),
- Vente d'excursions à la journée Alpus (Marché de Turin, Lyon...),
- Vente de tickets de transport Transdev Ligne T74 (Bonneville – Genève),
- Vignette suisse,
- Carte IGN,
- Permis pêche,
- Jetons tennis / Location de terrain (Bonneville),
- Vente de produits souvenirs (boutique).

Pour les nouveaux arrivants

- Guide du nouvel habitant (services, santé, associations...),
- Plans de villes.

Location de salle

- Liste de lieux pour événements (séminaires, cérémonies...).

Entreprises

- Evènement Com les Pros : visites d'entreprises.

Pour se loger

- Liste de logements à l'année et temporaires.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00- 18h30

Du mardi au vendredi :

9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h30

Samedi :

10h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00

23 rue Pertuiset

74130 Bonneville

+33 (0)4.50.97.38.37

info@tourisme-faucigny-glieres.fr

www.tourisme-faucigny-glieres.fr

Facebook et Instagram :

Faucigny Glières Tourisme



A Vougy, le patrimoine industriel est mis en valeur via l'évènement Com les Pros. L'office du tourisme aimerait le développer un peu plus sur la commune. Si vous avez des idées de projets de valorisation touristique, patrimonial ou naturel sur Vougy, n'hésitez pas à les contacter où d'en parler directement à la mairie de Vougy.



UDC-AFN

MARNAZ • VOUGY

Union Départementale des Combattants d'Afrique
du Nord et Autres Conflits de Haute-Savoie

Durant cette année 2020, l'activité de l'association s'est réduite au strict minimum.

Le 1er février 2020 a eu lieu, à Vougy, notre Assemblée Générale en présence du Sénateur, de nos deux maires, des adjoints ainsi que les délégués défense. A l'issue de notre Assemblée Générale après le vin d'honneur offert par la municipalité de Vougy, le restaurant La Pomme d'or, nous a servi le traditionnel banquet.

Nous avons assuré toutes les manifestations patriotiques dans nos deux communes :

Journée des Déportés, le 8 mai, le 18 juin, 14 juillet, le 18 août (Libération de la Vallée), et le 11 novembre en présence de nos trois drapeaux.

Nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos camarades, M. Ariel Burckard qui fut de nombreuses années secrétaire de notre section et, toujours présent dans nos manifestations avant que la maladie

l'empêche de se joindre à nous.

M. Yves Jolivet nous a quitté le 17 novembre 2020. Il a été président de 1967 à 1981. Nous l'avons accompagné, malgré la crise sanitaire, à l'Eglise de Marnaz en présence de notre drapeau.

« Nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos camarades. M. Ariel Burckard et M. Yves Jolivet. Nous présentons à ces deux familles nos sincères condoléances. »

Office Culture & Animation

OCA

« La culture ça sert à rien ? Ne rien dire ? Ne pas entendre ? Ne pas voir ? »

A l'OCA, rien de tout ça ! L'association vous propose de vibrer avec du spectacle vivant, de pratiquer une activité artistique, sportive ou de loisirs, et d'aller au plus près des artistes par le biais d'actions de médiation.

Bien que son cœur d'activité soit à Bonneville, l'OCA est présent sur la commune de Vougy en dispensant des cours de yoga et de fitness.

Si 2020 n'a pas été une année culturellement riche, l'association ne baisse pas les bras !

L'OCA joue avec « La Culture ça sert à rien ! », cette phrase qui se veut provoc' prend tout son sens en cette période. Réunir les gens, c'est l'essence même de son métier. Organiser et se projeter aussi : la saison estivale au Château des Sires de Faucigny, les Journées des Saltimbanques, la saison culturelle 2021-2022.

Pour plus de renseignements : www.ocabonneville.fr
Et à suivre sur les réseaux !



« La Culture, ça sert à écouter. La Culture, ça sert à ouvrir les yeux. La Culture, ça sert à s'exprimer. La Culture, ça sert à tout, non ? »

Histoire

1957, projet d'une nouvelle chapelle

Extraits de la lettre de Monsieur le Curé de Marnaz
à toutes les familles de Vougy.

« Mes chers amis,

Juin 1957

On parle à nouveau d'un projet déjà ancien : la réflexion de la Chapelle.

La Chapelle actuelle est manifestement trop petite. Un agrandissement ne donnerait pas le nombre de places nécessaires et des modifications à la chapelle actuelle seraient trop onéreuses pour le résultat escompté.

Vougy est passé en 10 ans de 290 à 375 habitants et une progression, peut être lente mais certaine est encore à prévoir. Pour satisfaire aux besoins du Culte, une nouvelle chapelle devient nécessaire.

Monseigneur notre Evêque a été consulté et il approuve le projet. Vous savez sans doute qu'un terrain nous est garanti au bas du cimetière.

[...] La présente lettre a pour but de vous mettre au courant de ce projet, et de vous demander votre avis et éventuellement votre concours. Il est bien certain que sans l'avis favorable de la majorité des familles de Vougy, ce projet ne pourra être réalisé.

[...] Un architecte compétent nous affirme que ce genre de construction... Eglise, chapelle... revient à 50.000 francs la place.

[...] Je ferai tout en mon pouvoir pour que ce projet aboutisse mais je ne puis en porter seul le souci et la responsabilité.

Croyez à mes sentiments les meilleurs et mon entier dévouement.

Monsieur le Curé de Marnaz. »



La Famille *R. F.*

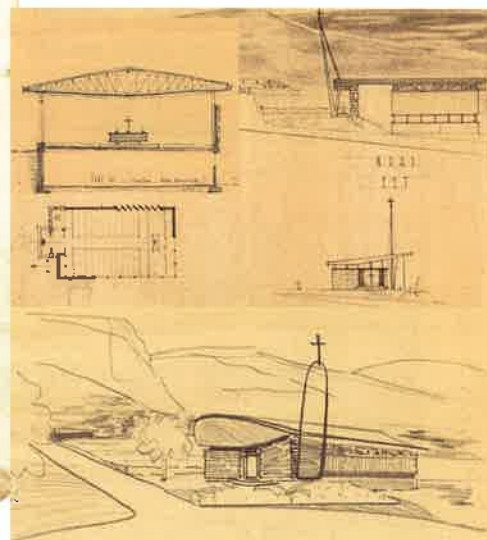
...est d'accord pour la construction d'une nouvelle chapelle.

...n'est pas d'accord pour la construction d'une nouvelle chapelle.
(Bonne la motion inutile)

...Elle s'engage à prêter son concours suivant ses possibilités.
(et possible prêter par fait)

*Si l'église se fait
je m'engage à faire des
affrandes
je ne peut rien préciser pour
le moment vu que Maurice
est en Algérie et Michel en
apprentissage*

Une réponse parmi les nombreuses
reçues par le Curé de Marnaz.



Esquisses réalisées par l'architecte Roy de Marnaz.

Deux affreux mendiants à Vougy

Il y a quelques jours, deux mendiants, un homme et une femme, se présentaient au domicile de M. Félix Bouverat, à Vougy, et demandaient l'hospitalité pour la nuit. Le propriétaire, acquiesçant à leur demande, voulut les faire coucher sur un lit de paille à l'écurie, mais les deux chemineaux refusèrent et voulurent qu'on leur donnât le lit du domestique, placé au fond de l'étable. Le vougerot s'y refusa et dut même employer la force pour les faire sortir. Dans la lutte, le mendiant le mordit à la main. A tel point que ce dernier dut se rendre à Genève pour subir une opération. Mais il était trop tard, il y est mort samedi.

Janvier 1899, Journal de Genève



Agence Postale Communale

« Un service de proximité depuis 2010 ! »

Une agence postale correspond à l'attribution des services de la Poste au sein d'une mairie, ce qui permet de proposer une large palette de services à la population.

Ouverte depuis 2010, l'Agence Postale Communale de Vougy assure les services postaux et financiers traditionnels suivants :

Vente : tout affranchissement, timbres à l'unité ou en carnets, produits prêts à poster comme les enveloppes ou colis toutes destinations, emballages carton et enveloppes matelassées...

Dépôts : courriers, recommandés, colis, chronopost,

Retraits (sous un délai de 15 jours) : vos avisés tels que lettres recommandées, colis en instance hors poste restante et chronopost,

Services courrier : réexpédition de courrier temporaire ou définitive, garde de courrier,

Services financiers (sous conditions) : retrait d'espèces sur compte courant ou épargne, dépôts de chèques.

A noter : Certaines opérations ne se font pas en Agence Postale telles que : envoi et paiement en mandat cash, Western Union, consultation de comptes, ouverture de comptes CCP, épargne...



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Le contenu de ce magazine (textes et images), a été fourni par : la commune, les associations et les diverses structures publiées.
Crédits photo Unsplash : Hello I'm Nik, Rigel, Anne Zwagers, Benoît Gauzère, Eric Nopanen, Daniel Schuldi, Markus Spike, Martin Duineveld, Curt Nichols, Clay Banks, Niklas Hamann, Dustin Humes, Ivan Bertone / Adobe stock : Serkucher, Africa Studio, Laiotz, Paula Sierra, Luminis, Erica Guilane-Nachez.



Mairie de Vougy

Tél : 04.50.34.59.56
Fax : 04.50.34.50.58

Email : accueil@mairie-vougy.fr
Site Internet : www.vougy.fr
Facebook : Commune de Vougy

Ouverture* de la mairie et de l'agence postale

Lundi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
Mardi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
Mercredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
Jeudi : fermé le matin • 14h00 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 11h30 • 14h00 à 17h30
(* Fermeture à 17h00, tous les jours, pour désinfection jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mme Jannick Gauthier
96, rue Jules Ferry
74130 Vougy
Tél. : 04.50.34.10.65
Email : biblioalivreouvert@hotmail.fr
Site Internet : www.mediathequescccf.fr
Facebook : Les médiathèques de la CCFG

Ouverture de la bibliothèque

Mercredi : 9h30 à 12h00 • 14h00 à 18h00
Vendredi : 13h30 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h00

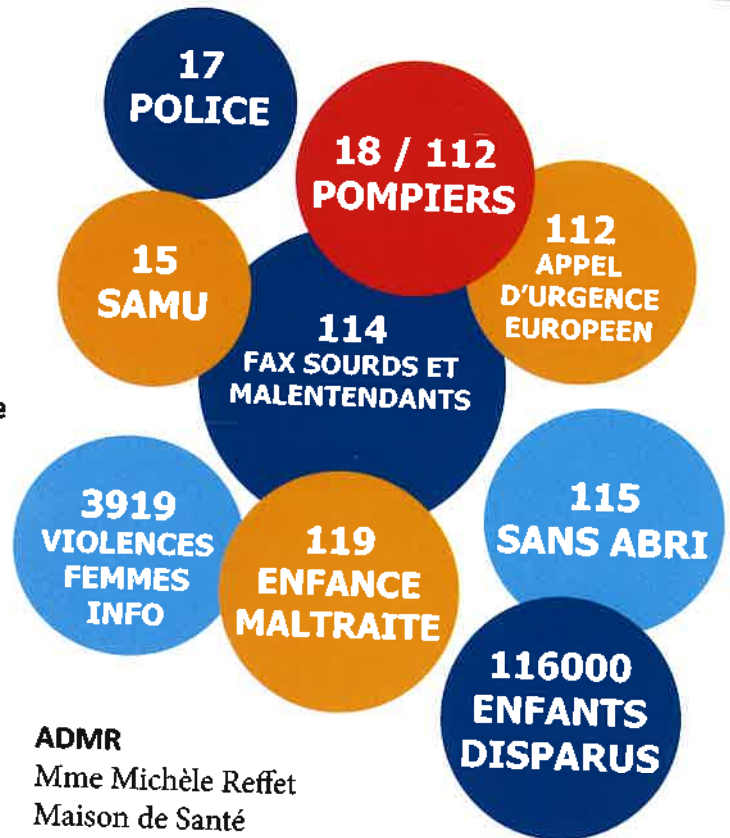
GROUPE SCOLAIRE Julia Constantin

382 Rue des Écoles
74130 Vougy
Tél. : 04.50.34.58.74

DECHETERIE

La Praz - Allée du Tremblay
74130 Vougy - Tél. : 04.50.89.95.74

Ouverture de novembre à mars inclus
suivant les dates de changement d'heure été/hiver
Lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
dimanche de 9h00 à 12h00.



ADMR

Mme Michèle Reffet
Maison de Santé
286 avenue de la Plaine
74970 Marignier
Tél. : 04.50.89.95.74

Pôle Médicaux Social de Bonneville :

50, rue Sainte Catherine
74130 Bonneville
Tel 04.50.33.23.37

GARDERIE PERISCOLAIRE

06.88.22.12.79

Du 1er avril au 31 octobre :
Fermeture de la déchèterie à 19h.

Du 1er novembre au 31 mars :
Fermeture de la déchèterie le dimanche.



1981 Classe de CM1-CM2

le Minitel s'allume, François Mitterrand est élu président, Bernard Hinault gagne un 3ème tour de France, le Prince Charles épouse Lady Diana, Georges Brassens nous quitte et le TGV se lance sur les rails...



Ecole de Vougy

1 Christelle Prévent
2 Cécile Martin
3 Stéphanie Gwendig
4 Cyril Mauris
5 Yann Triconal
6 Franck Piccirillo
7 Isabelle Deslandes

8 Franck Rey
9 Bernadette Constantin
10 Nathalie Magnon
11 Karine Burkhard
12 Danielle Sindic
13 Valérie Boris
14 Sandrine Richez
15 Jeanie Leterne
16 Emmanuel Riduet

17 Philippe Glière
18 Pierre Paturel
19 Eric Médecin
20 Dominique Richez
21 Sébastien Perret
22 Jean-Michel Burkhard
23 Jean-Christophe Boris